

CREAI

Bretagne // Pays de la Loire

CATALOGUE 2023 DE FORMATION INTER ET INTRA



EDITO

BIENVENUE DANS LE CATALOGUE DE FORMATION DES CREAI BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE !

Comme vous, nous nous interrogeons sur les politiques publiques et leurs déclinaisons opérationnelles : comment les comprendre et s'en saisir pour les intégrer dans des pratiques du quotidien qui font sens que l'on soit professionnel du soin et de l'accompagnement, ou manager ?

Les CREAI permettent d'établir les ponts nécessaires entre les différentes politiques publiques et leurs effets auprès des personnes accompagnées et leurs proches, des professionnels et autres acteurs engagés.

Pour cette raison, nous avons conçu une offre pédagogique qui permet d'appréhender et articuler les enjeux actuels et à venir dans les secteurs : social, médico-social et sanitaire. A travers cette offre, il est question du sens du système de santé et des pratiques qui le portent. L'enjeu est que les différents acteurs prennent toute leur place et participent à l'accompagnement des personnes vulnérables. En 2023, nous aborderons plus particulièrement, ensemble et avec les personnes concernées, les composantes et leviers de la transformation de l'offre, les références et méthodes de caractérisation et d'accompagnement en protection de l'enfance, la coordination des parcours, le territoire et le domicile, ... avec pour fil rouge la participation de la personne aux actions et services qui la concernent... Nos CREAI sont à vos côtés et toutes ces thématiques peuvent se décliner :

- En intra (au sein de vos structures), en ajustant la prestation à vos besoins et à votre contexte.
- En inter (avec des inscriptions individuelles de professionnels de différentes structures) dans nos locaux à Rennes ou à Nantes.

Notre offre se décline à partir de 4 grandes thématiques et vous permet de nous solliciter dans le cadre de formations, d'appuis méthodologiques, de conférences, de journées d'études, selon des modalités à définir ensemble.

Pour plus de précisions, contactez-nous !

Les équipes des CREAI Bretagne et Pays de la Loire

PRÉSENTATION DES CREAI

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis sa création il y a plus de 60 ans (par arrêté du 22 janvier 1964 du ministère de la Santé), le CREAI est un organisme régional associatif dédié au décryptage, l'intégration et la mise en oeuvre des politiques publiques et sociales en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

Pour se faire, il se veut un espace tiers capable de créer un dialogue entre personnes concernées et professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Ce dialogue doit permettre de bâtir les conditions nécessaires, les ententes et attentes partagées entre les parties prenantes dans le déploiement opérationnel des politiques publiques. Les CREAI sont présents sur chaque région française et sont fédérés en réseau au sein de la Fédération ANCREAI.

NOS MISSIONS

- 1** Réaliser des diagnostics pour aider les acteurs dans leur prise de décision
- 2** Accompagner les décideurs dans la définition et mise en oeuvre de leurs politiques ou orientations stratégiques
- 3** Former les professionnels pour améliorer la qualité de vie et favoriser la citoyenneté des personnes
- 4** Informer les professionnels des évolutions du contexte réglementaire, des retours d'expérience, des publications...
- 5** Favoriser l'interconnaissance des acteurs autour de projets communs

NOS DOMAINES D'EXPERTISES

- // Approche inclusive,
- // Qualité des prestations,
- // Qualité de la vie au travail
- // Situation de handicap
- // Protection de l'enfance
- // Exclusion et précarité
- // Santé mentale
- // Personnes âgées
- // Parcours et intersectoralité
- // Innovation
- // Ethique
- // Pilotage et management

NOS ATOUTS



Expertise territoriale et connaissance terrain
Connaissance des acteurs locaux et de leurs dynamiques



Au carrefour des différentes vulnérabilités
Expertise sur les politiques publiques et sociales et leur traduction



Accompagnement participatif
Mobilisation des expertises des différentes parties prenantes

LES ÉQUIPES CREAI

CREAI PAYS DE LA LOIRE

Direction : **Arièle LAMBERT**

Assistante Formation et animation du territoire : **Myriam BOCQUEL**

Assistante de direction comptable : **Frédérique TERRIENNE**

Conseillères techniques : **Valérie GUENOT, Richelle HOUNKPATIN, Karine LEPEYTRE**

Chargée d'études : **Sara PAINTER**

Assistante chargée d'études : **Marie-Catherine GUEGUEN**

Nous contacter

02 28 01 19 19

Pour une formation inter, pour un projet de formation sur-mesure, une étude, un soutien/conseil dans l'accompagnement de vos projets : info@creai-pdl.fr

CREAI BRETAGNE

DIRECTION



Sara CALMANTI

Directrice



Rachelle LE DUFF

Directrice adjointe

ASSISTANTES TECHNIQUES



Julie AUBREE

Assistante de direction



Virginie ORHANT

Référente administrative des formations



Bambo SANOGO

Alternante

Nous contacter

02 99 38 04 14

Pour une formation inter, pour un projet de formation sur-mesure : formation@creai-bretagne.org

Pour une étude, du soutien/conseil dans l'accompagnement d'un de vos projets : accueil@creai-bretagne.org

CONSEILLERS TECHNIQUES - CHARGÉE D'ÉTUDE



Bastian BESSON

Conseiller technique



Marion BRANCOURT

Conseillère technique



Mélanie KASSEGNE

Conseillère technique
Référente pédagogique et handicap



Gaëlle LE PABIC

Conseillère technique



Aurélie LERMENIER

Chargée d'étude



Elphège AMOSSE

Doctorante en contrat CIFRE

LES FORMATEURS CREAI

Claude
BASSET

Directeur d'établissements et services relevant de l'Intervention Sociale, Claude BASSET propose des missions de conseil en matière de communication interne et externe aux cadres, notamment des établissements médico-sociaux. Facilitateur, animateur, rédacteur et photographe, il a exercé 7 ans comme journaliste indépendant en presse écrite et radiophonique. De formation initiale en communication institutionnelle et publicitaire, il a choisi de travailler plus de 20 ans en tant qu'éducateur spécialisé, chef de service puis responsable d'établissements dans les champs de la protection de l'enfance et du Handicap.

Bastian
BESSON

Conseiller technique au CREAI Bretagne, Bastian BESSON a exercé auparavant en tant qu'éducateur spécialisé en MECS puis a occupé la fonction de responsable de service au sein d'un service médico-social. Titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS) du Collège Coopératif de Bretagne et d'un Master mention « Intervention et Développement Social » (IDS) de l'Université Rennes 2, il s'est particulièrement intéressé à l'évolution des références et des pratiques professionnelles des travailleurs sociaux mais aussi à l'émergence de nouveaux modèles organisationnels tournés vers l'inclusion sociale. Il anime des formations sur la méthodologie de projet (projets personnalisés, projets de service...) mais aussi sur des thématiques portant sur l'évolution du public et ses répercussions sur les pratiques professionnelles en protection de l'enfance ».

Marion
BRANCOURT

Conseillère technique au CREAI Bretagne, Marion BRANCOURT, accompagne les organismes gestionnaires et structures du secteur social et médico-social dans leurs démarches institutionnelles et dans le cadre d'évolutions de leur organisation. Elle anime des formations (notamment sur les thématiques de la qualité de vie au travail, de la vie intime, amoureuse et sexuelle, du vieillissement des personnes handicapées, des écrits professionnels,...) et élabore des journées d'études à l'attention des professionnels.

Diplômée d'un DESS en évaluation de projet (Université de Rennes I) et d'un certificat de compétences en ergonomie (CNAM Paris), elle a précédemment exercé dans un bureau d'études et de conseil, agréé par la Ministère du travail et spécialisé sur l'analyse du travail et des évolutions de son organisation.

Sara
CALMANTI

Directrice du CREAI, intervient dans l'accompagnement stratégique des organismes et structures des secteurs social, médico-social et sanitaire.

Ses compétences se situent sur la compréhension de l'architecture du système de santé, les dispositifs et les modèles d'intervention, à travers une approche qui allie ingénierie des projets expérimentaux et innovation.

Ses domaines d'expertise : les approches intégrées en santé pour lesquelles elle a bénéficié d'un observership à la Harvard Medical School ; le management des organisations, les politiques publiques et leur pilotage.

Anne-Marie
COLLIOT

Cadre de santé en Unité et équipe mobile de soins palliatifs pendant 20 ans, puis CDS en hospitalisation à domicile; actuellement chargée de mission au sein de la CARESP, Cellule Animation Régionale en Soins Palliatifs pour la région Bretagne et Déléguée Générale de la SFAP, Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs. Anne-Marie COLLIOT a pour mission principale de favoriser, au niveau régional et national, le développement des soins palliatifs, afin de permettre l'accès à tout citoyen quel que soit son âge, sa pathologie et son lieu de vie à un expert ou équipe d'experts en soins palliatifs.

<p>Anne DALL'AGNOL</p>	<p>Chargée de mission à la cellule d'animation régionale des soins palliatifs en Bretagne CARESP, Anne Dall'agnol a exercé auparavant 25 ans comme assistante sociale hospitalière.</p> <p>Titulaire du Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale et d'un DU Soins Palliatifs. Ses domaines de compétences sont plus particulièrement le diagnostic de situation sociale, la souffrance sociale en fin de vie et les répercussions sociales de la maladie grave, le parcours de soins.</p>
<p>Maître Elodie JEAN</p>	<p>Avocate au Barreau de Nantes, Maître Elodie JEAN intervient en droit de la Santé et en Droit de l'Action sociale et de la famille auprès des établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires. Titulaire d'un DESS en droit de la santé et d'une maîtrise de droit social, ses domaines de compétences sont plus particulièrement le droit des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, le droit des patients et des usagers, les responsabilités des établissements et des professionnels de santé.</p>
<p>Emmanuel FOY</p>	<p>Emmanuel FOY est président fondateur de l'association PAGO (pair aide grand ouest). Il est spécifiquement formé pour intervenir comme personne ressource en santé mentale. Il exerce en qualité de Pair Aidant Professionnel et d'animateur conférencier. Il est par ailleurs partenaire de différents projets et dispositifs conduits par le CREAI Pays de la Loire dans le champ de l'expertise d'usage, de l'autodétermination et de la pair aide.</p>
<p>Astrid FROTIER</p>	<p>Astrid Frotier, psychologue clinicienne, titulaire d'un master en psychologie clinique du développement depuis 2008. Elle a complété son cursus par une formation de 3 ans à l'intervention systémique.</p> <p>Elle finit actuellement le DIU de l'étude de sexualité humaine à l'université de Nantes. Elle a exercé comme psychologue dans le sanitaire et le médico-social, majoritairement auprès d'un public en soins palliatifs et d'un public âgé. Depuis 2017, elle exerce en libéral, anime des groupes de parole et d'analyse de la pratique et des formations dans les champs de la gérontologie, du handicap et des soins palliatifs.</p>
<p>Dominique JUZEAU</p>	<p>Dominique JUZEAU est médecin de santé publique et à ce titre elle a occupé différentes fonctions en qualité de médecin expert et coordonnateur au sein de MDPH et ARS. Elle a dirigé plusieurs réseaux de santé dont le réseau NeuroDev en Hauts de France. Formatrice expérimentée et conseillère technique de différents CREAI, elle soutient les pratiques des professionnels du médicosocial et du sanitaire et spécifiquement en ce qui concerne les thématiques liées au polyhandicap. Auteur d'un ouvrage de référence concernant l'enfant polyhandicapé elle a participé à l'élaboration du PNDS générique "polyhandicap" et aux RBPP de l'HAS dédiées au polyhandicap.</p>
<p>Mélanie KASSEGNE</p>	<p>Conseillère technique au CREAI Bretagne, Mélanie KASSEGNE a exercé auparavant comme ergothérapeute et coordinatrice de parcours dans le secteur sanitaire et médico-social. Elle a participé au déploiement du modèle éco-systémique du handicap au sein d'équipes professionnelles.</p> <p>Diplômée du master 2 « situations de handicap et participation sociale » de l'EHESP de Rennes et du diplôme d'état d'ergothérapeute (institut de formation de Rennes), elle intervient plus particulièrement sur les pratiques professionnelles d'évaluation des situations individuelles, sur les démarches de projet individualisé et coordination de parcours ainsi que sur le soutien à la participation sociale.</p>

Arièle
LAMBERT

Directrice du CREAI Pays de la Loire, sociologue de formation initiale, elle a précédemment dirigé le CREAI-ORS Languedoc Roussillon et exercé pendant 15 ans en direction d'un pôle ESMS. Son expérience l'a conduite à piloter de nombreux projets dédiés à la recherche appliquée dans le champ du handicap et de la réadaptation, à la coopération transnationale, aux articulations entre secteurs, à la transformation de l'offre, aux diagnostics territoriaux, à la place des usagers. Elle est auteur et co-auteur de plusieurs rapports et articles en lien avec les dynamiques et enjeux du secteur. Attachée aux articulations entre secteurs elle a suivi un cycle de formation à la recherche clinique de la faculté de médecine de Montpellier facilitant des modes d'actions transversaux entre soin et accompagnement Titulaire d'un DU de formateurs d'adultes ainsi que d'un Master de Droit Public-spécialité éthique- elle est formatrice en éthique contemporaine auprès d'ESMS et établissements de santé depuis plusieurs années.

Nolwenn
LAVENUS

Educatrice spécialisée auprès d'adultes en situation de handicap intellectuel et handicap psychique, Nolwenn LAVENUS exerce dans un service d'accompagnement à la parentalité. Forte d'une expérience de plus de 16 ans auprès de ce public, en établissement médico-social, en service ambulatoire ou en accueil familial social, elle anime également des formations thématiques. Les thèmes qu'elle propose d'aborder sont issus d'une pratique de terrain comme la parentalité d'adultes en situation de handicap, la vie intime et sexuelle, l'accompagnement à domicile, la citoyenneté. Elle intervient auprès de professionnels mais également auprès de personnes en situation de handicap. Par ailleurs, elle anime de la formation initiale et continue auprès d'accueillantes familiales.

Jean-Yves
LE CAPITAINE

Titulaire d'un Master en sciences de l'éducation, Jean-Yves Le Capitaine est formateur dans le domaine des problématiques des personnes en situation de handicap (inclusion, participation sociale, autodétermination, émancipation, droits...) et plus particulièrement formateur accrédité sur le Modèle de Développement Humain - Processus de Production du handicap, dans le cadre du Réseau International sur le Processus de Production du Handicap.

Il a exercé pendant de nombreuses années des fonctions d'encadrement en établissements et services médico-sociaux (secteur du handicap) et il a été formateur en diverses formations de professionnels du secteur (travailleurs sociaux, enseignants, professions paramédicales)

Rachelle
LE DUFF

Directrice-Adjointe / Conseillère technique au CREAI Bretagne, Rachelle LE DUFF accompagne les organismes gestionnaires et structures du secteur social, médico-social et santé mentale sur les pratiques professionnelles, sur les démarches institutionnelles et sur leurs coopérations intersectorielles. Parallèlement, elle anime des formations thématiques notamment sur l'évaluation des situations individuelles (handicap, protection de l'enfance, CHRS/SIAO) et sur les évolutions des politiques publiques. Elle élabore des journées d'étude.

Diplômée du DESS « Progis » (méthodologie d'enquêtes en sciences sociales) de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble et d'une maîtrise de démographie, elle a exercé dans une société d'études-conseil et a développé les études qualitatives et quantitatives au sein du CREAI Bretagne.

Gaëlle
LE PABIC

Consultante dans les domaines de la Santé, du Handicap et des Solidarités, Gaëlle LE PABIC a précédemment piloté l'Equipe Relais Handicap Rare de Bretagne et animé des démarches Qualité au sein de plusieurs structures médico-sociales, après un parcours professionnel dans la médiation sociale et l'humanitaire à l'international.

Diplômée d'un Master 2 « Intervention et développement social », elle s'engage aujourd'hui sur la question des parcours de vie des personnes vulnérables et de leur articulation avec les parcours d'accompagnement et de développement des compétences d'empowerment qui leur sont proposés.

<p>Karine LEPEYTRE</p>	<p>Karine LEPEYTRE est formatrice et conseillère technique au CREAI Pays de la Loire, spécialiste du champ de la protection de l'enfance. Elle a piloté plusieurs services dédiés à l'accueil et à l'accompagnement d'enfants relevant de l'ASE et dédiés aux accueillants familiaux. Titulaire d'un Master 2 Intervention en développement social et d'un DEIS, elle a exercé au préalable comme éducatrice spécialisée pendant 15 ans. Elle a par ailleurs développé des compétences d'intervention dans le champ des addictions, des violences conjugales, du soutien à la parentalité.</p>
<p>Françoise LIZE</p>	<p>Françoise LIZE est cadre supérieur de santé, IDE et titulaire d'un diplôme universitaire « préserver l'autonomie et l'indépendance des personnes âgées ». Elle dispose d'une solide expérience d'encadrement dans le champ médicosocial et dans la coordination de services de soins. Elle est par ailleurs experte visiteuse HAS et formatrice consultante dans les champs relatifs à la qualité de l'accompagnement des personnes âgées, l'évaluation des pratiques professionnelles, le soin aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer.</p>
<p>Morgane PHELEP</p>	<p>Psychologue-neuropsychologue, Chargée de missions situations complexes, autisme/TND – Responsable de l'équipe mobile d'intervention pour adultes avec autisme (EMIA 29)</p>
<p>François RICHARD</p>	<p>François RICHARD est co-formateurs sur la formation FALC. Il réalise cette prestation au titre de son activité dans un ESAT des Côtes d'Armor. Il a participé à la production de documents en FALC (Facile à Lire et A Comprendre). Il est président d'un CVS, membre du club de présidents de CVS. Il a été membre du conseil d'administration de l'association. François RICHARD est également délégué local d'une délégation de l'association Nous Aussi</p>
<p>Guillaume ROBERT</p>	<p>Oncopédiatre de formation, il est praticien hospitalo-universitaire en médecine palliative et pédiatre à l'Equipe Ressource de Soins Palliatifs Pédiatriques Bretagne.</p>
<p>Berengère THIBAULT</p>	<p>Béregère THIBAULT est ergothérapeute de formation et exerce en qualité de référente parcours handicaps et maladies rares. Accréditée par le réseau International du Modèle de Développement Humain –Processus de Production du Handicap (MDH-PPH) elle est formatrice au CREAI Pays de la Loire qui est membre de Vision Inclusive. Engagée de longue date dans le champ du handicap à travers ses missions de soutien aux professionnels, familles et personnes en situation de handicap, elle est aussi formatrice dans le cadre du programme START –TND.</p>
<p>Maxime TROUVE</p>	<p>Consultant dans le secteur médico-social, Maxime TROUVE a travaillé dans un des principaux cabinet d'audit en France puis a exercé les fonctions de contrôleur de gestion et de responsable administratif et financier dans différentes entreprises. Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse, il a accompagné de nombreuses structures à réaliser et analyser leur Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses et leur Etat de Réalisation des Recettes et des Dépenses.</p>

PARCOURS FORMATION

01

INSCRIPTION

En ligne sur le site



ou



Vous recevrez un mail confirmant votre inscription dans les 48 heures après votre inscription.



Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :

Si vous êtes en situation de handicap, si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter votre CREA qui vous dirigera vers le référent Handicap.

02

CONVOCATION EVALUATION DE VOS ATTENTES

1 mois
avant la
formation

Un mail de convocation vous est adressé précisant, les horaires, le lieu, le programme, le règlement intérieur et le livret d'accueil Et un lien vers le questionnaire d'entrée en formation pour recueillir vos attentes.

03

LA FORMATION VOS ACQUIS VOTRE SATISFACTION

Auto-évaluation de vos acquis
Evaluation de votre satisfaction

04

ATTESTATION DE PRÉSENCE

15 jours
après
formation

Une attestation de présence vous sera envoyée par mail.

05

IMPACT DE LA FORMATION SUR VOS PRATIQUES

3 à 6 mois
après
formation

3 à 6 mois après la formation, un lien vers un questionnaire à froid vous sera adressé afin de mesurer l'impact de la formation sur vos pratiques professionnelles.



CONTACT
BRETAGNE

02 99 38 04 14

formation@creai-bretagne.org

Mélanie KASSEGNE // Référente pédagogique et référente handicap

Virginie ORHANT // Référente administrative des formations



CONTACT
PAYS DE
LA LOIRE

02 28 01 19 19

info@creai-pdl.fr

Arièle LAMBERT // Référente pédagogique et référente handicap

Myriam BOCQUEL // Référente administrative des formations

SOMMAIRE



EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Politiques du handicap

- F01** Comprendre l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap page 16
- F02** SERAFIN-PH : comprendre les nomenclatures de besoins et de prestations et identifier leurs usages page 17

Politique de la protection de l'enfance

- F03** De l'enfance à l'enfant : évolution des politiques publiques en protection de l'enfance page 18
- F04** Les 1000 premiers jours : Première approche page 19

ACCOMPAGNEMENTS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Tous secteurs confondus

- F05** Accompagner les personnes qui relèvent d'une situation palliative dans les établissements sociaux et médico-sociaux page 23
- F06** Coordination et vulnérabilités page 24
- F07** Explorer les richesses du numérique pour créer des outils d'accompagnement dans le secteur social et médico-social page 25

Accompagnement des personnes en situations de handicap

- F08** START, formation dans le champ des TND pages 26-28
- F09** Accompagner la personne polyhandicapée dans sa spécificité : décryptage de la RBPP HAS page 29
- F10** Comportements-problèmes : mettre en œuvre des analyses fonctionnelles dans le champ du handicap page 30
- F11** Comportements problèmes et organisations institutionnelles page 31
- F12** Intervenir à domicile auprès de personnes en situations de handicap page 32
- F13** Risque et accompagnements page 33
- F14** Prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap accueillies en établissement page 34
- F15** Accompagner des parents en situation de handicap page 35
- F16** Sensibilisation à l'apport des assistances technologiques dans le champ de la compensation pages 36
- Fiche synthèse** des parcours de formation : développer des pratiques inclusives dans les ESMS en adoptant un modèle écosystémique du handicap pages 37-39
- F17** Formation 1 : Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé, CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ? page 40
- F18** Formation A2 : la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) page 41
- F19** Formation A4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir de la CIF page 42

F20	Formation B2 : Le modèle de développement humain – processus de production du handicap (MDH-PPH)	page 43
F21	Formation B3 : La MHAVIE : questionnaire d'évaluation des besoins de la personne en situations de handicap	page 44
F22	Formation B4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir du MDH-PPH).....	page 45

Accompagnement des personnes âgées

F23	Vie affective et sexuelle des personnes âgées	page 46
F24	Élaborer et mettre en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement en EHPAD	page 47

Accompagnement des enfants/jeunes relevant de la protection de l'enfance

F25	Première approche autour de l'évaluation des situations de danger ou de risque de danger en protection de l'enfance	page 48
F26	Les repères fondamentaux en protection de l'enfance	page 49
F27	Usages et impacts des réseaux sociaux en protection de l'enfance	page 50

FORMATIONS CROISÉES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET PROFESSIONNELS

F28	Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC (formation avec et pour les personnes accompagnées)	pages 53-55
F29	Favoriser la participation des représentants élus au CVS : le rôle, les missions et les outils des acteurs du CVS	pages 56-58
F30	Savoir expérientiel, expertise d'usager et pair-aidance	page 59

LE PILOTAGE ET LA QUALITÉ

Tous secteurs confondus

F31	Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux	page 62
F32	Méthodologie de mise en œuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social	page 63
F33	Mettre en place une démarche de qualité de vie au travail dans une structure sociale ou médico-sociale	page 64
F34	Mettre en place un Comité de pilotage de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail	page 65
F35	Manager le travail en période de transformation	page 66
F36	Promouvoir la bientraitance et prévenir la maltraitance dans les ESSMS	page 67
F37	D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : savoir analyser un bilan et un compte de résultat	page 68
F38	D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : renseigner, comprendre et analyser son EPRD	page 69
F39	D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : renseigner, comprendre et analyser son ERRD	page 70
F40	Comprendre, analyser et exploiter les indicateurs dans une perspective de contractualisation	page 71
F41	Repenser sa communication	page 72
F42	Responsabilités respectives des établissements, services et professionnels	page 73

Secteur des EHPAD

F43	Les nouveaux droits des personnes âgées accueillies en EHPAD	page 74
F44	La place des proches dans les EHPADs et la gestion des réclamations	page 75

CALENDRIER

EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES		DURÉE	DATES
F01	Comprendre l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap	2 jours	3-4/10
F02	SERAFIN-PH : comprendre les nomenclatures de besoins et de prestations et identifier leurs usages	2 jours	9-10/11
F03	De l'enfance à l'enfant : évolution des politiques publiques en protection de l'enfance	1 jour	16/03
F04	Les 1000 premiers jours : Première approche	1 jour	10/01 ou 14/09
ACCOMPAGNEMENTS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES			
F05	Accompagner les personnes qui relèvent d'une situation palliative dans les établissements sociaux et médico-sociaux	2 jours	17-18/01 ou 10-11/10
F06	Coordination et vulnérabilités	2 jours	4-5/04 ou 5-6/12
F07	Explorer les richesses du numérique pour créer des outils d'accompagnement dans le secteur médico-social	2 jours	18-19/09
F08	START, formation dans le champ des TND	5 jours	Voir calendrier
F09	Accompagner la personne polyhandicapée dans sa spécificité : décryptage de la RBPP HAS	1 jour	Voir CREAI PDL
F10	Comportements-problèmes : mettre en œuvre des analyses fonctionnelles dans le champ du handicap	2 jours	1-2/03
F11	Comportements problèmes et organisations institutionnelles	2 jours	27-28/09
F12	Intervenir à domicile auprès de personnes en situations de handicap	1 jour	3/05
F13	Risque et accompagnements	1 jour	13/01
F14	Prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap accueillies en établissement	2 jours	19-20/01
F15	Accompagner des parents en situation de handicap	1 jour	8/11
F16	Sensibilisation à l'apport des assistances technologiques dans le champ de la compensation	1 jour	11/04
F17	Formation 1 : Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé, CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ?	1 jour	26/09
F18	Formation A2 : la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)	1 jour	30/11
F19	Formation A4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir de la CIF.	1 jour	1/12
F20	Formation B2 : Le modèle de développement humain – processus de production du handicap (MDH-PPH)	1 jour	21/06
F21	Formation B3 : La MHAVIE : questionnaire d'évaluation des besoins de la personne en situations de handicap	1 jour	22/06

		DURÉE	DATE
F22	Formation B4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir du MDH-PPH)	1 jour	23/06
F23	Vie affective et sexuelle des personnes âgées	2 jours	22-23/03
F24	Élaborer et mettre en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement en EHPAD	1 jour	Voir CREA I PDL
F25	Première approche autour de l'évaluation des situations de danger ou de risque de danger en protection de l'enfance	1 jour	8/06
F26	Les repères fondamentaux en protection de l'enfance	2 jours	11-12/05
F27	Usages et impacts des réseaux sociaux en protection de l'enfance	2 jours	6-7/04
FORMATIONS CROISÉES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET PROFESSIONNELS			
F28	Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC (formation avec et pour les personnes accompagnées)	2 jours	27-28/02 ou 5-6/10
F29	Favoriser la participation des représentants élus au CVS : le rôle, les missions et les outils des acteurs du CVS	2 jours	16-17/05
F30	Savoir expérientiel, expertise d'usager et pair-aidance	1 jour	Voir CREA I PDL
LE PILOTAGE ET LA QUALITÉ			
F31	Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux	1 jour	14/03
F32	Méthodologie de mise en œuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social	1 jour	15/03 ou 07/11
F33	Mettre en place une démarche de qualité de vie au travail dans une structure sociale ou médico-sociale	2 jours	9/02 et 25/05
F34	Mettre en place un Comité de pilotage de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail	1 jour	21/09
F35	Manager le travail en période de transformation	1 jour	12/10
F36	Promouvoir la bientraitance et prévenir la maltraitance dans les ESSMS	1 jour	
F37	D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : savoir analyser un bilan et un compte de résultat	2 jours	28-29/03
F38	D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : renseigner, comprendre et analyser son EPRD	1 jour	13/04
F39	D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière : renseigner, comprendre et analyser son ERRD	1 jour	7/03
F40	Comprendre, analyser et exploiter les indicateurs dans une perspective de contractualisation	1 jour	
F41	Repenser sa communication	1 jour	12/04
F42	Responsabilités respectives des établissements, services et professionnels	1 jour	24/05
F43	Les nouveaux droits des personnes âgées accueillies en EHPAD	1 jour	Voir CREA I PDL
F44	La place des proches dans les EHPADs et la gestion des réclamations	1 jour	20/09

A photograph of three diverse students in a library setting. A woman with long, curly dark hair is leaning over a desk, smiling as she looks at a notebook. A man with curly brown hair is sitting at the desk, focused on writing in a notebook. A woman with blonde hair is also sitting at the desk, writing in a notebook. The desk is cluttered with books, a laptop, a tablet, and various writing instruments. The background shows bookshelves and a window with natural light. A semi-transparent dark red banner is overlaid across the middle of the image, containing the text 'EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES' in white, bold, uppercase letters. To the left of the text, there is a white outline of a map of France.

EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES



SOMMAIRE



EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Politiques du handicap

- F01** Comprendre l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap..... page 16
- F02** SERAFIN-PH : comprendre les nomenclatures de besoins et de prestations et identifier leurs usages..... page 17

Politique de la protection de l'enfance

- F03** De l'enfance à l'enfant : évolution des politiques publiques en protection de l'enfance..... page 18
- F04** Les 1000 premiers jours : Première approche page 19

>>> Comprendre l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap

Le secteur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap connaît actuellement un vent de réformes dont l'articulation peut parfois sembler difficile de comprendre. La circulaire du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre médico-sociale et le déploiement de nouveaux dispositifs, la mise en œuvre de « Réponse Accompagnée Pour Tous », la territorialisation des politiques publiques, le déploiement des CPOM, le projet de réforme de la tarification SERAFIN-PH, la réforme des autorisations... répondent pourtant à une logique globale d'individualisation de l'accompagnement et d'inclusion sociale de la personne en situation de handicap.

OBJECTIFS

- | Nommer les évolutions récentes de la politique du handicap et ses fondements
- | Comprendre l'articulation entre ses différentes réformes et leur cohérence
- | Nommer les contraintes, les opportunités et leviers pour la modernisation de l'offre médicosociale et les relier aux dynamiques de projet des ESMS
- | Analyser l'impact de ces évolutions sur les pratiques professionnelles

CONTENU

- | L'évolution de l'approche du handicap : mise en perspective historique et impacts sur les pratiques
- | L'autodétermination et le soutien par les pairs
- | Réponse Accompagnée Pour Tous et circulaire du 2 mai 2017 : une nouvelle organisation de la réponse aux besoins
- | Stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre : vers une société plus inclusive
- | Développement des CPOM : les incidences sur la gestion des structures
- | SERAFIN-PH : point d'étape
- | Réforme des autorisations
- | Réforme du système d'évaluation des ESMS
- | Fonctionnement en dispositif ou plateforme de services coordonnés
- | Développement de l'accessibilité universelle(scolarisation, emploi, habitat):
- | Coordination de parcours
- | Soutien aux aidants
- | La cohérence de ces différentes réformes

PRÉREQUIS

- Avoir lu la Convention internationale des Droits des personnes handicapés

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Exposés et présentations des grandes orientations législatives et réglementaires / Réflexions et analyses sur l'évolution du secteur et ses enjeux / Dossier documentaire
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Tous les acteurs engagés dans le champ de la politique du handicap ou concernés par le handicap

INFOS



Rennes : Rachelle LE DUFF
Orvault : Arièle LAMBERT



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA1 Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREA1 : 560€
Adhérent Volontaire au CREA1 : 440€



Nous consulter

>>> SERAFIN-PH : comprendre les nomenclatures de besoins et de prestations et identifier leurs usages

Le projet de réforme de la tarification des établissements et services pour personnes en situation de handicap, SERAFIN-PH, vise un modèle tarifaire en phase avec la logique de parcours et l'ambition de société inclusive. Les nomenclatures « besoins » et « prestations » de ce projet constituent déjà un langage commun pour élaborer, avec les personnes concernées et les différentes parties prenantes, les projets personnalisés, pour adapter les prestations au regard des besoins des personnes en situation de handicap et repenser son offre de service.

OBJECTIFS

- | Identifier les objectifs et les références théoriques qui fondent les nomenclatures
- | Identifier les différents usages des nomenclatures :
 - > Dans l'élaboration des projets personnalisés,
 - > Dans l'actualisation du projet d'établissement/ projet de service,
 - > Dans la transformation de l'offre de service.

CONTENU

- | Des rapports VACHEY-JEANNET à SERAFIN-PH : la genèse, le modèle écosystémique du handicap, l'enjeu de l'autodétermination dans une société inclusive.
- | Les nomenclatures des besoins, des prestations directes et indirectes
- | Usages des nomenclatures : cas concrets.

PRÉREQUIS

- Relecture de la convention internationale des droits des personnes handicapées

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Echanges à partir des pratiques / Exercices pratiques
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout acteur engagé dans l'accompagnement médicosocial des personnes en situation de handicap

INFOS



Rennes : Rachelle LE DUFF
Orvault : Arièle LAMBERT



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA1 Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



en inter

Non Adhérent au CREA1 : 560€
Adhérent Volontaire au CREA1 : 440€



en intra

Nous consulter

>>> De l'enfance à l'enfant : évolution des politiques publiques en protection de l'enfance

Depuis la loi 2002-2, le secteur de la protection de l'enfance connaît une inflation législative sans égal qui traduit à la fois des avancées mais aussi des difficultés à pouvoir appliquer certains principes décidés par le législateur. Comment expliquer, qu'en l'espace de 15 ans, 3 lois majeures ont été votées afin de réformer un système parfois considéré à bout de souffle ? Entre évolution des publics et démarche participative, les professionnels sont confrontés à des changements de logiques d'interventions et il paraît nécessaire de comprendre l'histoire récente du secteur afin de mieux anticiper les changements à venir.

OBJECTIFS

- | Actualiser les connaissances sur un secteur en pleine mutation
- | Comprendre et analyser les changements de logique à l'œuvre
- | Anticiper les futures évolutions législatives en cours

CONTENU

- | L'évolution des lois et des décrets (lois 2007 et 2016) avec un focus sur la loi du 07 février 2022
- | Présentation de la démarche de consensus en protection de l'enfance
- | Illustration avec quelques affaires médiatiques

* En intra le CREAI peut vous proposer un parcours de formation plus complet qui intègre la formation au référentiel HAS et aux spécificités des enfants en situation de handicap relevant de la protection de l'enfance

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et méthodologiques
- Retours d'expériences et analyse des pratiques
- Prise d'appui sur les recommandations de bonnes pratiques
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)
- Quizz en ligne

SUPPORTS DE FORMATION

- Un PowerPoint de la formation
- Documents supports

PUBLIC CONCERNÉ

- Travailleurs sociaux exerçant auprès d'enfants et d'adolescents dans le champ de l'action sociale et médico-sociale

INFOS



Rennes : Bastian BESSON
Orvault : Karine LEPEYTRE



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAI : 280€
Adhérent Volontaire au CREAI : 220€



Nous consulter*

>>> Les 1000 premiers jours : Première approche

À la suite du rapport de la commission des « 1000 premiers jours » paru en 2020, l'accent est désormais porté sur l'importance des premières années de l'enfant et de son environnement pour son bon développement social, cognitif, affectif et relationnel. Ce rapport conduit l'ensemble des professionnels de la petite enfance (de l'accueil, de la santé, de la protection de l'enfance, de l'éducation nationale) à partager un cadre de référence commun et partagé sur le développement de l'enfant et ce, dès son plus jeune âge.

OBJECTIFS

- Actualisation des connaissances sur la notion de développement de l'enfant.
- Triangler les besoins de l'enfant, les réponses parentales ainsi que les facteurs sociaux et environnementaux, dès la petite enfance.
- Renforcer la qualité des modes d'accueil et d'accompagnement des enfants et des familles.

CONTENU

- Première approche du rapport de la commission des 1000 premiers jours comme point de départ de la démarche.
- Rappel des définitions du danger touchant les enfants et les familles.
- Les suites à donner : modalités d'accueil et d'accompagnement des enfants et des familles.

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Cas pratiques / Retours d'expérience
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels allant de la petite enfance à la protection de l'enfance

INFOS



Rennes : Elphège AMOSSE



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA1 Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



en inter

Non Adhérent au CREA1 : 280€
Adhérent Volontaire au CREA1 : 220€



en intra

Nous consulter



**ACCOMPAGNEMENTS &
PRATIQUES PROFESSIONNELLES**



SOMMAIRE



ACCOMPAGNEMENTS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Tous secteurs confondus

- F05** Accompagner les personnes qui relèvent d'une situation palliative dans les établissements sociaux et médico-sociaux page **23**
- F06** Coordination et vulnérabilités page **24**
- F07** Explorer les richesses du numérique pour créer des outils d'accompagnement dans le secteur social et médico-social..... page **25**

Accompagnement des personnes en situations de handicap

- F08** START, formation dans le champ des TND..... pages **26-28**
- F09** Accompagner la personne polyhandicapée dans sa spécificité : décryptage de la RBPP HAS page **29**
- F10** Comportements-problèmes : mettre en œuvre des analyses fonctionnelles dans le champ du handicap page **30**
- F11** Comportements problèmes et organisations institutionnelles page **31**
- F12** Intervenir à domicile auprès de personnes en situations de handicap..... page **32**
- F13** Risque et accompagnements page **33**
- F14** Prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap accueillies en établissement page **34**
- F15** Accompagner des parents en situation de handicap..... page **35**
- F16** Sensibilisation à l'apport des assistances technologiques dans le champ de la compensation..... pages **36**



ACCOMPAGNEMENTS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES (SUITE)

- Fiche synthèse** des parcours de formation : développer des pratiques inclusives dans les ESMS en adoptant un modèle écosystémique du handicap pages **37-39**
- F17** Formation 1 : Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé, CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ? page **40**
- F18** Formation A2 : la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) page **41**
- F19** Formation A4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir de la CIF page **42**
- F20** Formation B2 : Le modèle de développement humain – processus de production du handicap (MDH-PPH) page **43**
- F21** Formation B3 : La MHAVIE : questionnaire d'évaluation des besoins de la personne en situations de handicap page **44**
- F22** Formation B4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir du MDH-PPH) page **45**
- Accompagnement des personnes âgées**
- F23** Vie affective et sexuelle des personnes âgées page **46**
- F24** Élaborer et mettre en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement en EHPAD page **47**
- Accompagnement des enfants/jeunes relevant de la protection de l'enfance**
- F25** Première approche autour de l'évaluation des situations de danger ou de risque de danger en protection de l'enfance page **48**
- F26** Les repères fondamentaux en protection de l'enfance page **49**
- F27** Usages et impacts des réseaux sociaux en protection de l'enfance page **50**

>>> Accompagner les personnes qui relèvent d'une situation palliative dans les établissements sociaux et médico-sociaux

La prise en soins palliatifs est complexe. Elle se réalise au sein de structures diverses : unités de soins palliatifs, lits identifiés en soins palliatifs, etc. Les soins palliatifs sont pluridisciplinaires et font intervenir des professionnels du sanitaire, du social, et du médico-social. Ils sont porteurs de valeurs humaines : écoute, bienveillance, empathie... et ont une dimension éthique. Acculturer les professionnels des établissements médico-sociaux à la démarche palliative est essentiel car cela permet d'accompagner les résidents jusqu'au bout de la vie.

OBJECTIFS

- | Appréhender la culture et la sémantique associées aux soins palliatifs
- | Identifier une situation palliative
- | Mobiliser les ressources du territoire en matière de soins palliatifs
- | Adopter une posture d'accompagnement à la démarche palliative auprès du résident concerné et de son entourage
- | Intégrer les outils propres à la démarche palliative dans son établissement

CONTENU

- | Les termes spécifiques aux soins palliatifs
- | Les ressources à disposition sur le territoire en matière de soins palliatifs
- | Les valeurs communes aux soins palliatifs et au médico-social
- | Le travail en partenariat
- | Réflexion sur la posture d'accompagnement en soins palliatifs

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Echanges à partir de situations professionnelles vécues
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du secteur social et médico-social

INFOS



Anne DALL'AGNOL
Anne-marie COLLIOT
Guillaume ROBERT



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA1 Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



en inter

Non Adhérent au CREA1 : 560€
Adhérent Volontaire au CREA1 : 440€



en intra

Nous consulter

>>> Coordination et vulnérabilités

La démarche de coordination a pour ambition d'offrir à la personne une articulation efficiente des services dont elle a besoin. Ses besoins mobilisent un ensemble d'expertises spécifiques, organisées en "silo", où les interventions sont fragmentées selon les modèles et les domaines de compétences propres à chaque catégorie professionnelle. Cette multiplicité d'interlocuteurs et de dispositifs semble en limiter paradoxalement le repérage, la cohérence et la mobilisation. Avec pour effet paradoxal constaté une absence ou un manque de réponse aux besoins rendant la situation "complexe".

Ce programme s'attache à permettre l'intégration d'une démarche de coordination fondée sur :

- > La définition de l'équipe en tant que communauté
- > Une action dont le centre est la personne (et ses aidants le cas échéant)
- > La réponse aux besoins des personnes
- > L'amélioration du pouvoir d'agir des personnes sur la coordination.

OBJECTIFS

- | Concevoir des objectifs de coordination intégrée en réponse aux besoins exprimés
- | Repérer et mobiliser efficacement les outils et les ressources de son territoire afin de répondre aux objectifs de coordination
- | Créer des communautés professionnelles propres à chaque accompagnement
- | Démontrer la capacité à opérationnaliser les partenariats personne/professionnel dans la planification de la coordination.

CONTENU

- | La coordination dans un modèle intégré
- | Le territoire et le périmètre de la coordination
- | Les modalités d'implication des personnes et des membres de l'équipe pour améliorer un modèle intégré
- | Les axes prioritaires adhérent à l'amélioration de l'intégration et de la coordination.
- | La mesure d'impact de la coordination

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Connaissances théoriques
- Échanges et analyse des pratiques
- Réflexions autour de cas cliniques
- Support de techniques d'animation
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout professionnel, secteurs social, médico-social, sanitaire
- Personne concernée par un accompagnement coordonné

INFOS



Rennes : Gaëlle LE PABIC et Sara CALMANTI
Orvault : Arièle LAMBERT



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Pâtis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAL : 560€
Adhérent Volontaire au CREAL : 440€



Nous consulter

>>> Explorer les richesses du numérique pour créer des outils d'accompagnement dans le secteur social et médico-social

Le numérique offre une large palette d'outils collaboratifs et gratuits permettant de diversifier nos pratiques d'accompagnements. Par exemple :

- > Sensibiliser aux dangers d'un atelier ESAT via une image interactive
- > Animer une réunion CVS avec un mind-mapping
- > Collaborer avec les jeunes d'un foyer en co construisant un bloc via la dictée vocale
- > Elaborer un questionnaire en ligne pour des jeunes qui n'ont pas accès à la lecture...
- > Créer un tutoriel vidéo sur des démarches administratives...

Autant d'idées pour "gamifier" l'apprentissage des publics que nous accompagnons.

OBJECTIFS

| Se créer une boîte à outils numérique permettant d'adapter vos supports/outils :

- > de communication
- > d'accompagnement
- > pédagogique

| Les participants sont invités à venir en formation avec des supports existants qu'ils souhaitent adapter ou numériser. (exemple : trame de PPA, livret d'accueil, fiches explicatives, fiches process, vidéo accueil).

CONTENU

| Création de supports animés

| Création de vidéo

| Création de présentations animées

| Création de quizz ludique

| Création d'une maquette / template

| Création de tutoriels

PRÉREQUIS

- Avoir un usage de l'informatique

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et techniques
- Travail de groupe / Tests des outils
- Enregistrement des exercices par capture vidéo (V 2013)
- Les participants doivent venir avec leur ordinateur et la version Microsoft 365 ou à défaut une version antérieure.
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un exemplaire du support de formation
- Une boîte à outils numérique

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels exerçant dans le secteur social et médico-social

INFOS



Isabelle DE GROOT



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAL : 560€
Adhérent Volontaire au CREAL : 440€



Nous consulter

>>> Un dispositif de formations croisées en territoires dans le champ des troubles du neurodéveloppement (TND)

UN PROJET MULTIPARTENARIAL

START est un projet multi-partenarial, porté dans sa conception et son expérimentation par la filière de santé DéfiScience, l'Alliance Maladies Rares, l'Anecamsp, le Collectif DI, la Fehap, Nexem et l'Unapei, porté aujourd'hui dans la mise en oeuvre de son déploiement national par l'ANCREAI et le réseau des CREA. Ce projet, évalué et modélisé, tient compte des dispositifs existants et des politiques publiques dans le champ du handicap. Le projet est soutenu par de nombreux partenaires et le Secrétariat Général du Ministère des Affaires Sociales, la DGCS, la CNSA, la DGOS, le CIH et la délégation interministérielle Autisme au sein des TND, avec le concours des ARS.

AMÉLIORER ET DÉCLOISONNER LES STRATÉGIES PROFESSIONNELLES DE SOIN ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES, ENFANTS ET ADULTES, PRÉSENTANT DES TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT

Les troubles du neurodéveloppement (TND) correspondent à un défaut de développement d'une ou plusieurs compétences cognitives attendues lors du développement psychomoteur et affectif de l'enfant. Ils incluent : les Troubles du Développement Intellectuel (Déficience Intellectuelle), les Troubles du Spectre de l'Autisme (dont 30 à 40 % avec DI), les troubles du langage ou des coordinations, les troubles des fonctions exécutives et attentionnelles, les troubles spécifiques des apprentissages (lecture, calcul...) et les troubles cognitifs complexes. Le concept de TND constitue une approche pertinente sur le plan scientifique, clinique et très opérationnelle en terme de « Réponse Accompagnée pour Tous ». Ils fournissent un cadre structurant où les évaluations et les diagnostics plus précis peuvent être articulés entre eux, sans nier les spécificités fonctionnelles et étiologiques.

Ce cadre doit permettre de rétablir une plus grande équité de soins et d'accompagnement, d'accroître la précocité et la pertinence des interventions, tout en garantissant une spécificité de prise en charge propre à chaque trouble, prenant toujours mieux en compte les forces, les fragilités et les souhaits de la personne et les besoins de soutien correspondants.

Une personne ne peut être réduite à son ou ses Troubles du Neurodéveloppement.



LA FORMATION

La montée en compétences des acteurs de terrain et l'accompagnement aux changements des pratiques par la mise en oeuvre de formations croisées en territoires.

LE SOUTIEN AUX CAS COMPLEXES

La mobilisation d'acteurs de terrain formés sur des situations individuelles complexes.

SOUTENIR LA COOPÉRATION DES ACTEURS EN TERRITOIRES

« START » tel un nouveau départ pour impulser en territoires, de nouveaux modes de collaboration plus transversaux que ceux qui sont aujourd'hui à l'oeuvre, afin que la logique de proximité de réponse aux besoins de soin et d'accompagnement des personnes, prime sur toute autre considération, l'organisation devant servir les besoins et non l'inverse.

>>> Vers une communauté de pratiques en territoires dans le champ des TND

>>> START, formation dans le champ des TND Service Territorial d'Accès aux Ressources Transdisciplinaires

PRÉREQUIS

- Être un professionnel exerçant auprès de personnes ayant un TND : médecins, éducateurs spécialisés, AMP, IDE, psychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, enseignants spécialisés, etc...
- Exercer sur le territoire concerné par la formation

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Contenus transdisciplinaires avec illustrations des propos théoriques par des analyses de situations vécues, mis à disposition dans une base documentaire numérique. Guide du participant.
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels de 2e ligne intervenant dans le domaine des troubles du neuro-développement :
 - > Issus des PCO et leurs partenaires
 - > Libéraux conventionnés
 - > MDPH, PCPE, communautés 365
 - > CAMSP, CMP, CMPP
 - > ESMS pour enfants et adultes

INFOS

 4 binômes de pair-formateurs formés par les concepteurs. Chaque journée est co-animée par un binôme (professionnel du soin, professionnel de l'accompagnement, aidant)
Animateur régional, coordinateurs des sessions de formation en région

 4 jours (28 h) + journée de synthèse (7h)

 22 personnes

 Se reporter au calendrier. Le dispositif de formation se déplace sur les différents départements des régions bretonnes et Pays de la Loire

 en inter 1150 €

START est un dispositif de formation croisée en territoire dans le champ des TND (troubles du Neurodéveloppement). Cette formation vise à améliorer et décloisonner les stratégies professionnelles de soin et d'accompagnement des personnes, enfants et adultes, présentant des troubles du neurodéveloppement. En phase avec les différentes réformes visant à reconfigurer l'offre sanitaire et médico-sociale dans une logique de parcours de la personne, START entend contribuer à rendre le système plus répondant aux besoins des enfants et des adultes présentant un TND (trouble du neuro-développement), plus équitable, tout en renforçant la précocité et la pertinence des interventions. START, tel un nouveau départ pour impulser en territoires, de nouveaux modes de collaboration plus transversaux que ceux qui sont aujourd'hui à l'œuvre, afin que la logique de proximité de réponse aux besoins de soin et d'accompagnement des personnes, prime sur toute autre considération, l'organisation devant servir les besoins et non l'inverse.

OBJECTIFS

- | Mieux connaître les personnes présentant un ou des TND
- | Connaître les principes et les outils d'évaluation et d'intervention
- | Coordonner le parcours de personnes présentant un TND

CONTENU

- | MODULE 1 : Troubles du Neurodéveloppement, vers un socle commun
- | MODULE 2 : Repérage et interventions précoces, annonces diagnostiques
- | MODULE 3 : Compétences préservées et fragilités de la personne : outils de diagnostic et d'évaluation du fonctionnement
- | MODULE 4 : Communiquer, principes fondamentaux et outils
- | MODULE 5 : Acquisitions et apprentissages interventions éducative, pédagogique et psychologique
- | MODULE 6 : Santé, Troubles somatiques et psychiques associés aux TND, Dispositifs facilitant l'accès aux soins
- | MODULE 7 : Situations complexes et comportements problèmes
- | MODULE 8 : Contribuer à l'élaboration et à la coordination du parcours des personnes

>>> START, formation dans le champ des TND

Service Territorial d'Accès aux Ressources Transdisciplinaires

Des contenus pédagogiques centrés sur le fonctionnement de la personne

Des contenus
théoriques

Des situations
vécues

Un lexique
commun

Outils de la coopération
des acteurs en territoires

MODULE 1

Troubles du Neuro-développement : vers un socle commun

- | Bases neurobiologiques et développementales des TND.
- | Apports des approches dimensionnelle et fonctionnelle
- | Les enjeux de stratégies de soins et d'accompagnement intégrés
- | Accès aux droits, auto-détermination, pair-aidance

>>>
Reconnaître les
invariants et les
spécificités d'un TND

MODULE 2

Repérage et interventions précoces, Annonces diagnostiques

- | Dynamique de la trajectoire développementale : mieux repérer un trouble et argumenter un diagnostic
- | Modalités de l'intervention précoce
- | Enjeux territoriaux du repérage et de l'intervention précoces
- | L'annonce, les annonces...

>>>
Connaître les enjeux
et les acteurs
communs

MODULE 3

Compétences préservées et fragilités de la personne : outils de diagnostic et d'évaluation du fonctionnement

- | Pourquoi ? Quand ? Qui ? Comment ?
- | Intérêt, principes et méthodes d'évaluation
- | Importance de l'évaluation adaptative écologique Exemples d'outils d'évaluation

>>> Comprendre
la dynamique
multidimensionnelle
des évaluations

MODULE 4

Communiquer. Principes fondamentaux et outils

- | Principes fondamentaux de la communication
- | Aspects psychologiques et environnementaux
- | Exemples d'outils de communication

>>>
S'adapter pour
interagir

MODULE 5

Acquisitions et apprentissages interventions éducationnelle, pédagogique et psychologique

- | Théories de l'apprentissage
- | Bases neurobiologiques des apprentissages
- | Principes d'apprentissages selon son TND . Apprendre selon son TND
- | Réponses en termes de Besoins Educatifs Particuliers
- | Renforcement positif motivationnel

>>>
Encourager les
apprentissage

MODULE 6

Santé. Troubles somatiques et psychiques associés aux TND. Dispositifs facilitant l'accès aux soins

- | La santé au-delà de l'absence de maladie
- | L'accès aux soins et à la santé
- | Pathologies somatiques, psychiatriques
- | Douleurs complexité du repérage
- | Dispositifs de consultations dédiées multi-disciplinaires

>>>
Favoriser un
meilleur accès aux
soins

MODULE 7

Situations complexes et comportements problèmes

- | Que faire quand on se sent au dépourvu ?
- | Nécessité de l'approche multidimensionnelle éco-systémique
- | Prévenir les comportements problèmes
- | Quelles stratégies d'intervention ?

>>>
Comprendre les
comportements
problèmes

MODULE 8

Contribuer à l'élaboration et à la coordination du parcours des personnes

- | Travailler en équipe, prendre sa place
- | Les leviers pour assurer une continuité du parcours
- | Ecouter et synthétiser les souhaits et les besoins d'une personne
- | Cartographier les ressources en territoires

>>>
Co-construire un
projet personnalisé
d'accompagnement



>>> Accompagner la personne polyhandicapée dans sa spécificité : décryptage de la RBPP HAS

Les RBPP « Polyhandicap » s'inscrivent dans le cadre d'un volet spécifique de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale et à ce titre contiennent les grands principes promus par la politique publique du handicap (autodétermination, citoyenneté, inclusion, approche par les besoins, place des aidants, importance du parcours, coopérations intersectorielles, ...). Conçues pour couvrir l'ensemble du parcours de la personne, les RBPP invitent, au-delà de la dimension organisationnelle réorientée par la politique de transformation de l'offre médicosociale, à changer de regard et à centrer l'accompagnement sur le développement des compétences plutôt que sur la limitation des déficiences. Il s'agit d'un changement de paradigme pour des professionnels centrés sur la prise en compte de la grande vulnérabilité et les déficiences des personnes polyhandicapées. Cette approche dite « positive » se décline dans plusieurs volets qui nécessitent un décryptage vers les professionnels

OBJECTIFS

Identifier les fondements des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, cerner leurs enjeux et leur articulation avec le PNDS générique « polyhandicap »

S'approprier l'organisation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

Nommer les cibles d'accompagnement liées aux 6 volets de la RBPP

CONTENU

Apports introductifs, données de cadrage : les enjeux de la spécificité.

Transformation de l'offre médico-sociale et volet spécifique « polyhandicap » de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre : les perspectives

Articulation avec les autres travaux HAS (TSA, qualité de vie, comportements problèmes, ...)

Organisation et préambule des recommandations

Recommandations :

- > 1 : la personne polyhandicapée, actrice et citoyenne
- > 2 : les dimensions fonctionnelles
- > 3 : la santé
- > 4 : la vie quotidienne
- > 5 : les transitions et la fin de vie
- > 6 : les professionnels et les familles

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Méthode expositive incluant des illustrations et des temps d'échanges de pratiques
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Tous acteurs dans le champ de la politique du handicap ou concernés par le polyhandicap

SUITE DE PARCOURS DE FORMATION

- A la demande sur les thématiques de la douleur, la communication, les évaluations des dimensions fonctionnelles, ...

INFOS



Dominique JUZEAU



1 jour / 6 heures



8 à 20 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



en inter

Non Adhérent au CREAI : 280€
Adhérent Volontaire au CREAI : 220€



en intra

Nous consulter

>>> "Comportements-problèmes" : mettre en oeuvre des analyses fonctionnelles dans le champ du handicap

Les "comportements-problèmes" ou "comportements-défis" s'appliquent à « des manifestations dont la sévérité, l'intensité et la répétition sont telles que ces comportements génèrent des gênes très importantes pour la personne elle-même et pour autrui, de nature à bouleverser durablement sa vie quotidienne et celle de son entourage".

Certaines spécificités de déficiences impactent la qualité de vie des personnes, pouvant se manifester par des "comportements-problèmes". L'enjeu pour les équipes, est alors de savoir les analyser pour pouvoir identifier comment les prévenir ou intervenir pour les réduire.

OBJECTIFS

- | Savoir comment le comportement s'apprend
- | Identifier ce qu'est un comportement problème
- | S'approprier la méthodologie et les outils d'analyse des comportements-problèmes
- | Identifier les démarches préventives
- | Savoir mettre en place un plan personnalisé d'interventions

CONTENU

- | Les dimensions de la qualité de vie et impacts des spécificités de certaines déficiences sur la qualité de vie
- | Les théories d'apprentissage et le modèle fonctionnel du comportement
- | Définition des comportements-problèmes
- | Les facteurs de risques et les facteurs de protection
- | La méthodologie d'analyse fonctionnelle (antécédents immédiats, événements contextuels, conséquences, ...)
- | Les outils d'analyse fonctionnelle
- | Les différents axes d'interventions
- | Les recommandations ANESM/HAS "Comportements-problèmes".

PRÉREQUIS

- Il est fortement recommandé de maîtriser les connaissances de base concernant les troubles neurodéveloppementaux et notamment le TDI (Trouble du Développement Intellectuel) et le TSA (Trouble du spectre de l'autisme). *Ces connaissances incluent notamment les particularités de fonctionnement mais également les stratégies d'accompagnement recommandées par la HAS/ ANESM (évaluation des compétences, structuration du temps et de l'espace, stratégies spécifiques d'apprentissages...*

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques, cas pratiques
- Retours d'expérience
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels d'établissements et services médico-sociaux à destination de personnes en situation de handicap

INFOS

	Morgane PHELEP
	2 jours / 12 heures
	6 à 15 personnes
	Rennes : CREA1 Bretagne 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
	en inter Non Adhérent au CREA1 : 560€ Adhérent Volontaire au CREA1 : 440€
	en intra Nous consulter

>>> Comportements problèmes et organisations institutionnelles

Les "comportements-problèmes" ou "comportements-défis" s'appliquent à « des manifestations dont la sévérité, l'intensité et la répétition sont telles que ces comportements génèrent des gênes très importantes pour la personne elle-même et pour autrui, de nature à bouleverser durablement sa vie quotidienne et celle de son entourage".
L'enjeu pour les directions et les cadres, est alors d'être en mesure de connaître et de mettre en œuvre des organisations pour prévenir et traiter les comportements défis.

OBJECTIFS

- | Identifier et proposer les leviers organisationnels pour prévenir et traiter les comportements défis.
- | Reconnaître les comportements défis
- | Identifier l'impact des comportements défis sur l'entourage
- | Proposer des desorganisations facilitant le changement des pratiques institutionnelles.

CONTENU

- | Partie 1 : Comprendre
 - > Les comportements-défis : le modèle écologique
 - > L'impact des comportements-défis sur :
 - > Les personnes accompagnées
 - > Les familles
 - > Les professionnels
 - > Prévention primaire, secondaire et tertiaire
- | Partie 2 : Agir
 - > Evaluer les potentialités et les freins au changement
 - > Les principaux leviers pour modifier nos organisations :
 - > Aménagements physiques
 - > Organisation institutionnelle
 - > Accompagnements

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et pratiques ;
- Supports PPT ; documentation technique
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs et responsables de services d'ESMS accueillant des personnes avec TDI et/ou TSA

INFOS



Morgane PHELEP



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



Non Adhérent au CREAL : 560€
Adhérent Volontaire au CREAL : 440€



Nous consulter

>>> Intervenir à domicile auprès de personnes en situation de handicap

Au cœur d'une société inclusive, l'intervention à domicile des personnes en situation de handicap devient une modalité de plus en plus commune. Aller vers, s'adapter à l'environnement, aux besoins particuliers de chacun, prendre en compte et associer les familles, leurs aidants, les partenaires, sont autant de paramètres s'y rattachant.

Qu'est-ce qu'intervenir à domicile ? Il ne s'agit pas là d'une pratique anodine. Des professionnels, mandatés par des services extérieurs, s'autorisent à opérer au cœur de l'intimité des familles.

Tous ces professionnels ont une conscience claire ou diffuse selon les situations que leur action déclenche une dynamique particulière dont ils ne mesurent pas toujours les effets et qui infléchit d'une manière incontestable leurs pratiques. Ces faits méritent d'être explorés.

OBJECTIFS

- | Identifier les spécificités de l'intervention à domicile
- | Spécifier les notions de l'intervention sociale, l'accompagnement, l'habitat /le domicile
- | Identifier et distinguer les postures professionnelles entre protection et promotion des personnes accompagnées
- | Analyser les pratiques et représentations individuelles à partir de vignettes cliniques

CONTENU

- | Le domicile : de quoi parle-t-on ? La notion de domicile recouvre des réalités différentes qui répondent à la diversité des modes d'intervention des professionnels et du niveau d'implication des multiples partenaires.
- | Les modes d'action, quelle légitimité ? Cadre légal, contractuel... Réflexions sur le stress et les compétences parentales
- | Le domicile espace psychique/espace social. Le travail en réseau et le partenariat
- | Intervenir à domicile : une confrontation inévitable à l'intime. Quels préalables à l'intervention
- | Les représentations sociétales
- | La prise en compte du contexte : Le lien avec la famille, les aidants informels, les partenaires

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Support de techniques d'animation
- Echanges à partir des expériences professionnelles vécues
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du secteur social, médico-social, de protection de l'enfance, accompagnant des adultes en situation de handicap psychique ou de déficience intellectuelle

INFOS



Nolwenn LAVENUS
Catherine LUCIANI



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAL : 280€
Adhérent Volontaire au CREAL : 220€



Nous consulter

>>> Risque et accompagnements

La notion de risque dans le champ médico-social vient questionner l'équilibre entre sécurité et la liberté des personnes accompagnées.

L'évaluation des risques devrait contribuer à protéger l'égalité de tous en matière de libertés fondamentales et la gestion des risques devrait, quant à elle, stimuler la liberté de choix, la non-discrimination, le respect des volontés, l'accès à l'égalité des chances ou à de meilleures opportunités pour une pleine participation des personnes handicapées. Pour autant, la question mérite d'être encore débattue et outillée par la réflexion éthique dans la perspective d'améliorer les pratiques d'accompagnement.

OBJECTIFS

- | Identifier, dans une approche transdisciplinaire et pluri professionnelle, les enjeux du risque et de la responsabilité
- | Distinguer les différents principes éthiques permettant d'examiner la gestion des risques et ses conséquences pour les personnes accompagnées

- | Analyser la portée éthique des pratiques et des outils utilisés en matière de gestion des risques

CONTENU

- | Approche pluridisciplinaire de la notion de risque (juridique, sociologique, clinique, anthropologique)
- | Qu'est-ce que la responsabilité, le principe de précaution ?
- | Autonomie et respect des droits et liberté
- | Etudes de cas issus de la pratique auprès de la population en situation de handicap
- | Prise en main d'un support méthodologique respectueux des droits des PSH
- | Fondement et méthodologie de la réflexion éthique.

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et méthodologiques
- Retours d'expériences et analyse des pratiques
- Prise d'appui sur les recommandations de bonnes pratiques
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un livret de formation remis aux participants comprenant une note de synthèse sur le sujet

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels exerçant dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, Pair-aidant, Aidants non professionnels, Administrateurs d'associations gestionnaires

INFOS



Arièle LAMBERT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAL : 280€
Adhérent Volontaire au CREAL : 220€



Nous consulter

>>> Accompagner la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap accueillies en établissement

L'existence et la légitimité d'une vie affective, intime et sexuelle des personnes handicapées (jeunes et adultes) accueillies dans les structures médico-sociales sont aujourd'hui admises, notamment en lien avec : le rappel par la loi 2002-2 du droit des personnes à la vie privée et le développement, d'une façon générale, de conceptions plus attentives aux libertés individuelles / le développement des revendications des associations d'usagers / l'évolution des positions des familles...
Néanmoins, la prise en compte de cette réalité soulève des questions cliniques, juridiques, éthiques et pratiques.

OBJECTIFS

- | Faire évoluer les représentations individuelles
- | Permettre aux professionnels :
 - > d'acquérir des repères juridiques, éthiques et cliniques partagés
 - > de gagner en aisance pour intervenir de manière appropriée dans un domaine intime et délicat
- > de passer d'une logique de réaction à des situations à une logique d'analyse des besoins et d'élaboration de réponses d'accompagnement adaptées à la singularité des situations
- | Transmettre des savoirs et savoir-faire adaptés en matière d'éducation à la sexualité et prévention des risques afférents

CONTENU

- | Travail autour des représentations sur la question de la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap
- | Apports théoriques sur les aspects psycho-sociaux de la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap : la construction et la manifestation de la vie intime, amoureuse et sexuelle
- | Les problèmes spécifiques liés aux particularités de l'accueil et/ou de l'intervention (établissement, domicile)
- | Apports juridiques sur les droits concernant la vie affective, intime et sexuelle : les droits et libertés fondamentaux des personnes vulnérables, les spécificités pour les mineurs et les personnes protégées, la question du consentement, les infractions sexuelles
- | L'éducation sexuelle adaptée (outils existants, partenaires locaux, etc.)

PRÉREQUIS

- Exercer en établissement ou services accompagnant des personnes en situation de handicap

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Echanges à partir des pratiques / Travail de réflexion et d'analyse autour de situations concrètes amenées par les professionnels et l'intervenant / Travail en sous-groupes sur les outils de la loi 2002-2 / Echanges à partir de documents vidéo / Présentation d'outils pédagogiques
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs d'établissements et services, Cadres, professionnels exerçant en établissement

INFOS



Marion BRANCOURT



2 jours consécutifs / 12 heures



6 à 12 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAL : 560€
Adhérent Volontaire au CREAL : 440€



Nous consulter

>>> Accompagner des parents en situation de handicap

Le regard porté par notre société sur les personnes en situation de handicap a évolué ces dernières décennies. Elles sont reconnues comme citoyennes de pleins droits et à ce titre peuvent formuler des choix de vie.

De plus en plus d'adultes ayant un handicap psychique ou une déficience intellectuelle expriment un désir d'enfant et/ou deviennent parents. Et ce n'est pas sans questionner, heurter parfois leur entourage ou les professionnels qui les côtoient.

Comment alors accueillir, accompagner ces parents différents ? Quelles difficultés rencontrent-ils au quotidien ? Existe-t-il des spécificités liées au handicap des parents ?

OBJECTIFS

- | Identifier les principales normes juridiques et éthiques en jeu
- | Repérer et solliciter un réseau de professionnels adapté aux besoins
- | Evaluer la situation parentale du regard de l'environnement dans lequel elle évolue
- | Analyser les pratiques professionnelles et les représentations individuelles

CONTENU

- | Le cadre juridique des droits des personnes en situation de handicap
- | Comment soutenir la parentalité en pratique
- | Repères théoriques sur les contextes environnementaux des PH
- | Le travail en réseau et le partenariat
- | Les compétences parentales

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Support de techniques d'animation
- Echanges à partir des expériences professionnelles vécues
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du secteur social, médico-social, de protection de l'enfance, accompagnant des adultes en situation de handicap psychique ou de déficience intellectuelle

INFOS



Nolwenn LAVENUS



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAL : 280€
Adhérent Volontaire au CREAL : 220€



Nous consulter

>>> Sensibilisation à l'apport des assistances technologiques dans le champ de la compensation

Le numérique prend une part de plus en plus importante de la vie des personnes accompagnées dans les structures sanitaires et médico-sociales. Ces nouvelles technologies soutiennent la réalisation des habitudes de vie et concourent à l'amélioration de la participation sociale des personnes en situations de handicap, en venant compenser les incapacités physiques, cognitives, sensorielles, Diverses solutions numériques sont proposées, elles permettent d'accéder à l'informatique, au contrôle de son environnement ou encore à la communication alternative et améliorée avec synthèse vocale. Pour offrir la même chance à tous les usagers/bénéficiaires, il est pertinent pour les professionnels d'avoir un premier socle de connaissances sur les solutions existantes et les modalités d'accès.

C'est l'objectif de cette journée de formation qui s'inscrit dans un parcours de formation porté par le centre d'innovation CoWork'HIT, en collaboration avec le laboratoire d'assistances technologiques du CMRRF de Kerpape (Lorient), spécialiste depuis les années 80 de cette thématique en intégrant des ingénieurs directement dans les prises en soin (aux côtés des thérapeutes).

OBJECTIFS

- Identifier les différents axes des assistances technologiques : accès au numérique, aides à la communication, domotique...
- Découvrir les solutions existantes et être capable d'identifier leur pertinence et leurs avantages et inconvénients
- Être en capacité de recherche d'informations complémentaires et de veille technologique sur le sujet (identifier les acteurs, les sources, etc.)

CONTENU

- Présentation des principes et des assistances technologiques par domaine
- Présentation et essais de solutions : accès au numérique (technologies de pointage, défilement, paramétrage d'accessibilité, etc.), aides à la communication et domotique (systèmes complexes et objets connectés grand public)

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques : présentation par domaine d'assistance - présentation des principes, de solutions emblématiques et démonstration
- Vidéos
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORT DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du champ sanitaire, médico-social et social.

INFOS



Ingénieurs du laboratoire d'assistance technologique du CMRRF de Kerpape et du CoWork'HIT



1 jour / 6 heures



10 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



Non Adhérent au CREAL : 280€
Adhérent Volontaire au CREAL : 220€



Nous consulter

>>> Fiche synthèse des parcours de formation : développer des pratiques inclusives dans les ESMS en adoptant un modèle écosystémique du handicap

Des profils différents, des parcours de formations adaptés, mais un objectif commun : développer des pratiques inclusives en s'appuyant sur un modèle écosystémique du handicap.



**DIRECTEUR PILOTE
D'UN DISPOSITIF**

| Déployer un modèle écosystémique du handicap au sein de son organisation pour traduire en termes opérationnels la loi du 11 février 2005 et les différentes réformes qui traversent le champ du handicap en France.

| **Objectif :** Comprendre les différents modèles et déployer une stratégie institutionnelle. Application dans le projet stratégique de l'organisme gestionnaire et dans l'élaboration des projets personnalisés dans une visée inclusive.

| Formation 1 et A2 ou B2 en option.



**CHEF DE SERVICE PILOTE
D'UN DISPOSITIF**

| Piloter les démarches projet personnalisé et projet de service - établissement et les articuler avec les nomenclatures SERAFIN-PH.

| **Objectifs :**

- Mettre en œuvre une démarche projet personnalisé et l'articuler avec les nomenclatures SERAFIN-PH
- Utiliser les nomenclatures SERAFIN -PH dans son projet de service - établissement

| Parcours A2 + A3 ou B1+ B3 en fonction du modèle déterminé par l'institution.

Si aucun modèle n'est adopté par l'institution, il est préférable de faire la formation 1.



**COORDINATEUR DE PARCOURS
RÉFÉRENT PROJET PERSONNALISÉ**

| S'approprier les outils du coordinateur de parcours - référent de projet personnalisé et comprendre le rôle et les missions de cette fonction.

| **Objectif :** S'approprier les outils du coordinateur de parcours - référent projet personnalisé

| Suivre parcours A ou B en fonction du modèle déterminé par l'institution.

Si aucun modèle n'est adopté par l'institution, il est préférable de faire la formation 1.



**PROFESSIONNEL
D'ACCOMPAGNEMENT**

| Participer à la démarche projet personnalisé et adopter une vision écosystémique des situations de handicap

| **Objectif :** participer à l'évaluation, à l'analyse des besoins des personnes en situations de handicap et à la mise en œuvre du projet personnalisé.

| Suivre parcours A ou B en fonction du modèle déterminé par l'institution.

Si aucun modèle n'est adopté par l'institution, il est préférable de faire la formation 1.

>>> Fiche synthèse des parcours de formation : développer des pratiques inclusives dans les ESMS en adoptant un modèle écosystémique du handicap

LES OBJECTIFS ET LES PARCOURS DE FORMATION

	Déployer un modèle écosystémique dans son organisation	Se former à un modèle écosystémique	Utiliser les nomenclatures SERAFIN-PH dans son projet de service - établissement	Démarche projet personnalisé et articulation avec les nomenclatures SERAFIN-PH	S'approprier les outils de la fonction de coordination de parcours
FORMATION N° 1 Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé. CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ?					
FORMATION A2 OU B2 Formation à la CIF (A2) Formation au MDH-PPH (B2)					
FORMATION B3 Formation à la MHAVIE					
FORMATION A4 OU B4 Formation à la démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir de la CIF (A4) ou à partir du MDH-PPH (B4)					
FORMATION 5 Formation sur les rôles, les missions et les outils du coordinateur de projet personnalisé					
FORMATION 6 Utiliser les nomenclatures SERAFIN- PH dans son projet de service / établissement.					



>>> Fiche synthèse des parcours de formation : développer des pratiques inclusives dans les ESMS en adoptant un modèle écosystémique du handicap

LES DIFFÉRENTES FORMATIONS



PARCOURS A

A partir de la CIF

FORMATION N° 1

Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé.
CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ?



PARCOURS B

A partir du MDH-PPH

FORMATION N° A2

Formation à la CIF

FORMATION N° A4

Formation à la démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir de la CIF.

FORMATION N° B2

Formation au MDH-PPH

FORMATION N° B3

Formation à la MHAVIE (outil d'auto-évaluation des besoins)

FORMATION N° B4

Formation à la démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir du MDH-PPH

FORMATION N° 5

Formation sur les rôles, les missions et les outils du coordinateur de projet personnalisé

FORMATION N° 6

Utiliser les nomenclatures SERAFIN-PH dans son projet de service / établissement.

>>> FORMATION 1 > Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé. CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ?

La loi du 11 février 2005 et la Convention internationale des droits des personnes handicapées (ONU, 2006) font de la participation sociale des personnes handicapées un droit central. Ce changement de paradigme du handicap et les travaux engagés pour la révision des classifications du handicap font de l'environnement, un facteur à part entière dans l'analyse des situations de handicap. Cette approche écosystémique du handicap est le modèle d'application qui permet une analyse multidimensionnelle des besoins des personnes vivant des situations de handicap. La CIF, le PPH sont deux modèles écosystémiques qui permettent de mettre en œuvre des pratiques inclusives et appréhender la logique des nomenclatures SERAFIN-PH en partant des besoins des personnes en situations de handicap. Cette formation vise à s'approprier les fondements théoriques de cette approche écosystémique, les différentes classifications et ouvre la réflexion sur le déploiement de cette approche au sein de son organisation comme cadre de référence du projet stratégique et des projets personnalisés.

OBJECTIFS

- Situer les évolutions historiques, conceptuelles dans le champ du handicap
- Comprendre le lien entre les classifications du handicap et les réformes organisationnelles de transformation de l'offre dont les nomenclatures SERAFIN-PH
- Manipuler les concepts de la Classification Internationale du Fonctionnement (CIF)
- Manipuler les concepts du Modèle de Développement Humain - Processus de Production du handicap (MDH-PPH)
- Déterminer une stratégie d'implémentation d'un modèle interactif du handicap comme de référence du projet stratégique, du projet de service, du projet personnalisé

CONTENU

- Évolutions historiques du concept de handicap et ses différentes approches
- Évolutions politiques : de la loi du 11 février 2005 à la transformation de l'offre médico-sociale
- Présentation de la Classification internationale du Fonctionnement (CIF)
- Présentation du Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH)
- Présentation des usages des nomenclatures SERAFIN-PH
- Définition d'une stratégie de déploiement institutionnel d'un modèle comme cadre de référence

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Supports PPT
- Études de cas pour illustrer les concepts des modèles
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation
- Un livret d'exercices

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeur, Chef de service, pilote d'un dispositif dans le secteur médico-social.
- Optionnel : Coordinateur de parcours et professionnels de terrain

INFOS



Rennes : Mélanie KASSEGNE
Orvault : Arièle LAMBERT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



en inter Non Adhérent au CREAL : 280€
Adhérent Volontaire au CREAL : 220€



en intra Nous consulter

>>> FORMATION A2 > La classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)

La Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé de l'OMS fournit une approche multidimensionnelle du handicap en tant que processus interactif et évolutif. La France ayant adopté la CIF en 2001, elle sert de cadre de référence de nos politiques publiques en matière de handicap. Ce modèle écosystémique guide les acteurs dans le développement de pratiques inclusives soutient l'évaluation des besoins, et facilite le développement de projet personnalisé. La CIF offre un langage commun et un cadre de référence pour une organisation.

OBJECTIFS

- | Savoir manipuler les différents concepts de la CIF.
- | Reconnaître dans une situation clinique les différents facteurs de la CIF pour comprendre la situation d'une personne en situation de handicap.
- | Intégrer le potentiel de la CIF pour enrichir sa pratique

CONTENU

- | Présentation de la CIF et de ses composantes :
 - > Activité - participation
 - > Fonctions organiques et structures anatomiques
 - > Facteurs environnementaux
 - > Facteurs personnels
- | Présentation des codes de la CIF
 - > Les applications du modèle dans l'élaboration des projets personnalisés

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Exercices d'appropriation des concepts
- Études de cas pour illustrer les concepts du modèle
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation
- Un livret d'exercices

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeur, Chef de service, pilote d'un dispositif dans le secteur médico-social, Coordinateur de parcours et professionnels de terrain

INFOS



Rennes : Mélanie KASSEGNE
Orvault : Arièle LAMBERT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAI : 280€
Adhérent Volontaire au CREAI : 220€



Nous consulter

>>> FORMATION A4 > La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir de la CIF

L'enjeu d'individualisation des réponses apportées aux personnes en situation de handicap (loi 2002-2, loi 2005-102, réponse accompagnée pour tous, circulaire du 2 mai 2017, SERAFIN-PH) implique une évaluation plus fine des besoins des personnes.

La loi du 2 janvier 2002 a fait du projet personnalisé un droit. L'appropriation par les professionnels d'un modèle écosystémique du handicap proposé par la CIF leur permet de construire des projets personnalisés dans une visée participative et inclusive en prenant en compte l'environnement de la personne et ses activités significatives. Cette formation permet aux participants de mieux comprendre l'utilité du projet personnalisé, d'en connaître les grandes étapes et d'appréhender l'articulation avec les nomenclatures SERAFIN-PH à partir de la CIF.

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la démarche de projet personnalisé au regard des attendus législatifs
- Utiliser la CIF comme modèle de référence de la démarche de projet personnalisé.

- Intégrer les différentes étapes de la démarche de projet personnalisé dans sa pratique.

CONTENU

- Définition du projet personnalisé, son origine, ses valeurs et ses principes
- Présentation de l'articulation entre la CIF et SERAFIN PH
- Présentation des différentes étapes et composantes de la démarche de projet personnalisé
- Réflexion sur les applications dans le milieu d'exercice

PRÉREQUIS

- Avoir effectué la formation A2 sur la CIF

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Supports PPT
- Exercices et mises en situations
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation
- Un livret d'exercices

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du secteur médico-social

INFOS



Rennes : Mélanie KASSEGNE
Orvault : Arièle LAMBERT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



en inter

Non Adhérent au CREAL : 280€
Adhérent Volontaire au CREAL : 220€



en intra

Nous consulter

>>> FORMATION B2 > Le modèle de développement humain. Processus de production du handicap (MDH-PPH)

Le Modèle de développement humain – Processus de production du handicap (MDH-PPH) est un modèle écosystémique du handicap reposant sur l'interaction entre trois domaines : les habitudes de vie, les facteurs environnementaux, les facteurs personnels.

L'avantage d'une compréhension du handicap en matière d'activités courantes et de rôles sociaux permet à l'ensemble des acteurs concernés de mieux saisir leurs responsabilités quant à l'atteinte d'une participation sociale optimale par les personnes ayant des incapacités. Le Processus de production du handicap (PPH) se trouve tout pertinent pour soutenir : l'évaluation des besoins des personnes en situations de handicap, le développement de projet personnalisé partant des besoins des personnes et l'harmonisation d'un langage et d'un cadre de référence commun à l'ensemble de l'organisation.

OBJECTIFS

- | Savoir manipuler les différents concepts du MDH-PPH (Modèle de développement humain - Processus de production du handicap).
- | Reconnaître, dans une situation clinique, les différents facteurs du MDH-PPH pour analyser la situation d'une personne vivant des situations de handicap
- | Intégrer le potentiel du MDH-PPH pour enrichir sa pratique.

CONTENU

- | Les présentations sont constituées d'une alternance entre la présentation du concept et son application dans une étude de cas.
- | Présentation du modèle 2018 du MDH-PPH et sa nomenclature
 - > Les facteurs identitaires, les systèmes organiques, les aptitudes
 - > Les facteurs environnementaux
 - > Les habitudes de vie
 - > Les facteurs de risques et de protection
- | Présentation des échelles qualitatives et le codage
- | Les applications du modèle dans l'élaboration des projets personnalisés

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Exercices d'appropriation des concepts
- Études de cas pour illustrer les concepts du modèle
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Une classification internationale du MDH-PPH
- Un guide du contenu de formation
- Un livret d'exercices

PUBLIC CONCERNÉ

- Direction, Cadres et Professionnels du secteur médico-social, social et sanitaire

INFOS



Rennes : Mélanie KASSEGNE
Orvault : Bérengère THIBAULT
ou Jean-Yves LECAPITAINE



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAL : 330€
Adhérent Volontaire au CREAL : 270€



Nous consulter

>>> FORMATION B3 > La MHAVIE - questionnaire d'évaluation des besoins de la personne en situations de handicap

La Mesure des habitudes de vie (MHAVIE) est un questionnaire qui permet de mesurer la participation sociale des enfants, des adolescents et des adultes ayant des incapacités. L'objectif de ce questionnaire est de mieux prendre en compte les besoins de la personne. Un tel profil permet d'identifier les habitudes de vie perçues comme étant les plus perturbées et celles étant réalisées avec le moins de satisfaction. Ainsi, il facilite la prise en compte des préférences et des besoins des personnes ayant des incapacités et de leurs familles. Les informations recueillies par la MHAVIE peuvent venir en soutien à la réalisation des projets personnalisés basés sur le projet de vie de la personne. La MHAVIE aide également à déterminer si un nouveau plan d'intervention individualisé doit être réalisé à la suite des changements dans les habitudes de vie de la personne.

OBJECTIFS

- Mobiliser un outil d'auto-évaluation dans le cadre du parcours d'une personne vivant des situations de handicap
- Utiliser la MHAVIE : les consignes, échelle de mesure et cotation dans sa pratique
- Identifier les objectifs prioritaires d'intervention à partir des résultats de la MHAVIE

CONTENU

- Présentation du concept de participation sociale
- Présentation du questionnaire MHAVIE
- Exercices d'expérimentation du questionnaire
- Réflexion sur les applications de la MHAVIE au contexte des participants

PRÉREQUIS

- Avoir suivi la formation B2

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Supports PPT / Exercices et mises en situations
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un exemplaire de la MHAVIE 4.0 (version ados-adultes) sera remis à chaque participant
- Un guide du contenu de formation
- Un livret d'exercices

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeur, Chef de service, pilote d'un dispositif dans le secteur médico-social Optionnel, Coordinateur de parcours et professionnels de terrain

INFOS



Rennes : Mélanie KASSEGNE
Orvault : Bérengère THIBAULT
ou Jean-Yves LECAPITAINE



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



en inter

Non Adhérent au CREAL : 310€*
Adhérent Volontaire au CREAL : 250€*



en intra

Nous consulter

*dont le coût d'un outil.

>>> FORMATION B4 > La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir du MDH-PPH

L'enjeu d'individualisation des réponses apportées aux personnes en situation de handicap (loi 2002-2, loi 2005-102, réponse accompagnée pour tous, circulaire du 2 mai 2017, SERAFIN-PH) implique une évaluation plus fine des besoins des personnes.

L'appropriation par les professionnels d'un modèle écosystémique du handicap proposé par le MDH-PPH leur permet de construire des projets personnalisés dans une visée participative et inclusive en prenant en compte l'environnement de la personne et ses habitudes de vie significatives. Cette formation permet aux participants de mieux comprendre l'utilité du projet personnalisé, d'en connaître les grandes étapes et d'appréhender l'articulation avec les nomenclatures SERAFIN-PH à partir du MDH-PPH.

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la démarche de projet personnalisé au regard des attendus législatifs
- Utiliser le MDH-PPH (Modèle de Développement Humain Processus de Production du Handicap) comme modèle de référence de la démarche de projet personnalisé

- Intégrer les différentes étapes de la démarche de projet personnalisé dans sa pratique

CONTENU

- Définition du projet personnalisé, son origine, ses valeurs et ses principes
- Présentation des différentes étapes et composantes de la démarche de projet personnalisé

- Présentation de l'articulation entre le MDH-PPH et SERAFIN PH
- Réflexion sur les applications dans le milieu d'exercice

PRÉREQUIS

- Avoir effectué la formation B2 sur le MDH-PPH

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques/ supports PPT
- Exercices et mises en situations
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation
- Un livret d'exercices

PUBLIC CONCERNÉ

- Direction, Cadres et Professionnels du secteur médico-social

INFOS



Mélanie KASSEGNE



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



en inter

Non Adhérent au CREAL : 280€
Adhérent Volontaire au CREAL : 220€



en intra

Nous consulter

>>> Vie affective et sexuelle des personnes âgées

La sexualité et l'intimité des personnes âgées est un sujet qui est souvent tabou en EHPAD et qui est souvent associé à de nombreuses fausses croyances. Les soignants se retrouvent souvent confrontés à des questionnements autour de la liberté des résidents, la satisfaction des besoins affectifs des personnes âgées et la notion de consentement.

De meilleures connaissances et un positionnement d'équipe permettent de savoir comment se positionner par rapport aux résidents mais aussi aux familles.

OBJECTIFS

- | Comprendre les émotions et l'affectivité de la personne âgée ainsi que leur évolution pour éviter tout jugement de valeurs
- | Connaître les principales caractéristiques physiologiques du vieillissement sexuelle des hommes et des femmes et l'évolution de la sexualité avec l'âge
- | Définir les conduites à tenir devant les troubles du comportement de nature sexuelle
- | Être en capacité de s'appuyer sur des outils et une organisation institutionnelle pour faire face à l'expression des besoins et désirs sexuels des résidents tout en préservant leur liberté et en assurant leur protection
- | Savoir arbitrer les situations problématiques en équipe pluridisciplinaire, quelle position adopter vis-à-vis des familles

CONTENU

- | Concept de santé sexuelle
- | Physiologie sexuelle et vieillissement
- | Besoins des personnes âgées
- | La question du consentement
- | Cadre législatif et juridique s'appliquant en EHPAD
- | Comportements à privilégier
- | Relation avec les familles

PRÉREQUIS

- Travailler auprès de la personne âgée

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Connaissances théoriques
- Échanges et analyse des pratiques
- Réflexions autour de cas cliniques
- Support de techniques d'animation
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un livret reprenant le power point du formateur

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels travaillant en EHPAD

INFOS



Astrid FROTIER



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAI : 560€
Adhérent Volontaire au CREAI : 440€



Nous consulter

>>> Elaborer et mettre en œuvre des projets personnalisés d'accompagnements en EHPAD

L'individualisation de l'accueil et de l'accompagnement constitue un des droits fondamentaux des personnes accompagnées par les établissements et services sociaux et médico-sociaux, dont les EHPAD. Ce droit se traduit par l'élaboration d'un contrat de séjour ou d'un document individuel de prise en charge lors de l'admission, puis par l'élaboration d'un projet personnalisé d'accompagnement. Le projet personnalisé se construit via une "démarche dynamique, une co-construction" entre les différents acteurs, tant pour la phase d'évaluation de la situation, que pour la phase d'identification des objectifs et des modalités d'accompagnement

OBJECTIFS

- Descrivre la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation d'un projet personnalisé et son articulation avec les différents outils introduits par la loi 2002-2 (contrat de séjour, projet d'établissement)
- Analyser la pratique d'élaboration et d'animation des projets personnalisés au regard des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS
- Appliquer les différentes étapes de la démarche projets (identification des besoins, recueil des attentes et souhaits des personnes, déterminations des objectifs et des moyens d'accompagnement, indicateurs et critères d'évaluation)

CONTENU

- Cadre législatif et réglementaire relatif au droit à l'individualisation de l'accompagnement : loi 2002-2 et décrets liés (contrat de séjour/PIPC ; projet d'accompagnement)
- Points de repères issus des recommandations de bonnes pratiques de l'HAS
- Les étapes d'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement : recueil des attentes et évaluation des besoins des personnes et de leurs proches, évaluation pluridisciplinaire, place des proches, définition des objectifs et des moyens
- Mettre en œuvre les projets personnalisés : pratiques et outils

PRÉREQUIS

- Participer, dans un contexte professionnel, à la mise en œuvre, même partielle, de PPA

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Retours d'expérience
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels exerçant en EHPAD, Représentants des usagers

INFOS



Françoise LIZE



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAL : 280€
Adhérent Volontaire au CREAL : 220€



Nous consulter

>>> Première approche autour de l'évaluation des situations de danger ou de risque de danger en protection de l'enfance

Depuis les lois du 05 mars 2007 et du 14 mars 2016, la question de l'évaluation est l'un des pivots majeurs de l'évolution du secteur. En janvier 2020, la Haute Autorité de Santé a publié un référentiel national permettant de construire une méthodologie commune d'intervention autour de la question de l'évaluation des situations de danger ou de risque de danger et centrée sur la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant. La loi du 07 février 2022 inscrit dans le champ d'exercice des travailleurs sociaux la nécessaire prise en compte de ce référentiel.

OBJECTIFS

- Trianguler les besoins de l'enfant et les réponses parentales dans un contexte social et environnemental permettant la construction et la mise en œuvre du processus d'évaluation
- Harmoniser les pratiques par l'utilisation d'un référentiel commun et partagé
- Renforcer la qualité de l'évaluation pour mieux caractériser la situation

CONTENU

- Rappel des définitions du danger ou du risque de danger et des formes de maltraitance
- Première approche du livret 3 du référentiel HAS : de l'observation à la caractérisation de la situation de danger ou de risque de danger
 - > Approche comparative avec le modèle québécois sur la dimension participative des enfants et des familles.
 - > Les suites à donner à l'évaluation en termes de plan d'action: modalités d'accueil et d'accompagnement des enfants et des familles.

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et méthodologiques
- Retours d'expériences et analyse des pratiques
- Prise d'appui sur les recommandations de bonnes pratiques
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un PowerPoint de la formation
- Documents supports

PUBLIC CONCERNÉ

- Travailleurs sociaux exerçant auprès d'enfants et d'adolescents dans le champ de l'action sociale et médico-sociale

INFOS



Rennes : Bastian BESSON
Orvault : Karine LEPEYTRE



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAI : 280€
Adhérent Volontaire au CREAI : 220€



Nous consulter

>>> Les repères fondamentaux en protection de l'enfance

Les dispositions issues de la loi du 14 Mars 2016 mettent l'accent sur l'intérêt supérieur de l'enfant en affirmant que la Protection de l'Enfance vise en premier lieu « à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant » (Article 1). Il ne s'agit donc plus de prévenir les situations de danger mais plutôt de recentrer les missions de la PE autour de la prise en compte des besoins afin de mieux protéger les enfants des différents types de maltraitance. Ces évolutions invitent donc les travailleurs sociaux à repenser leurs outils d'accompagnement et notamment leur projet personnalisé dans une logique de réponse aux besoins. Elles les amènent également à questionner la place des enfants et des familles dans l'évaluation de leurs besoins dans un souci de partage des responsabilités et de cohérence des actions auprès de l'enfant.

OBJECTIFS

- | Appréhender la notion de besoin et ses composantes
- | Prendre appui sur des modèles théoriques pour construire une analyse
- | Articuler besoins et objectifs d'accompagnement dans une approche pratique
- | Faire évoluer l'organisation de l'offre de service dans une logique de parcours

CONTENU

- | De la Convention Internationale des Droits de l'Enfant à la loi du 07 février 2022
- | Le cadre d'analyse écosystémique des besoins fondamentaux de l'enfant à travers l'exemple du modèle Québécois
- | Théorie de l'attachement et l'approche développementale
- | Méthodologie de projet adapté à l'enfant et à sa famille

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Cas pratiques / Retours d'expérience
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Travailleurs sociaux intervenant directement auprès du public accueilli en protection de l'enfance

INFOS



Rennes : Bastian BESSON
Orvault : Karine LEPEYTRE



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAL : 560€
Adhérent Volontaire au CREAL : 440€



Nous consulter

>>> Usages et impacts des réseaux sociaux en protection de l'enfance

L'usage contemporain des réseaux sociaux et des écrans constitue un tournant dans les pratiques des adolescents en quête d'une nouvelle forme de sociabilité à distance. En protection de l'enfance, ces usages questionnent les relations entre les professionnels, les jeunes et leurs familles à la fois dans les modes de communication mais aussi les dangers qui guettent un public particulièrement vulnérable. Dans un contexte où les pratiques juvéniles évoluent plus rapidement que le cadre juridique, il est nécessaire que les professionnels puissent comprendre et intégrer ces nouveaux enjeux dans l'accompagnement éducatif.

OBJECTIFS

- | Identifier les pratiques juvéniles des réseaux sociaux.
- | Prévenir les dérives et les conduites à risques éventuelles
- | Identifier certaines violences contemporaines liées à l'usage du numérique en termes de cyberviolences
- | Se donner des repères pour intégrer ces usages dans l'accompagnement éducatif à travers un guide de recommandation partagé en commun

CONTENU

- | Les pratiques adolescentes des réseaux sociaux
- | Les risques en termes de santé mentale
- | Le cadre légal qui encadre ces pratiques
- | La réalité des formes de cyberviolences en ligne
- | Les outils de prévention à l'usage des professionnels

PRÉREQUIS

- Travailleurs sociaux exerçant auprès d'un public adolescent.
- Disposer d'un smartphone

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et mises en situation pratiques
- Vidéos
- Support PowerPoint
- Bibliographie de référence
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Travailleurs sociaux, assistants familiaux, veilleurs de nuit, maitresses de maison.

INFOS

	Bastian BESSON
	2 jours / 12 heures
	6 à 15 personnes
	Rennes : CREA1 Bretagne 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
	en inter Non Adhérent au CREA1 : 560€ Adhérent Volontaire au CREA1 : 440€
	en intra Nous consulter



**FORMATIONS CROISÉES
PERSONNES ACCOMPAGNÉES
ET PROFESSIONNELS**



SOMMAIRE

FORMATIONS CROISÉES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET PROFESSIONNELS



- F28** Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC (formation avec et pour les personnes accompagnées)..... pages **53-55**
- F29** Favoriser la participation des représentants élus au CVS : le rôle, les missions et les outils des acteurs du CVS..... pages **56-58**
- F30** Savoir expérientiel, expertise d'usager et pair-aidance..... page **59**

>>> Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC

Formation pour les professionnels, aidants et les personnes concernées

La convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et la loi du 11 février 2005 font de la participation des personnes handicapées un droit central et pour notre société un défi à relever. Pour participer à la société et faire des choix autodéterminés, il est indispensable de comprendre les informations. Les règles européennes pour une information accessible en FALC permettent l'accessibilité des informations. Cette formation s'adresse tant aux professionnels et aidants qu'aux personnes concernées car l'engagement de tous les acteurs est indispensable dans la co-production de documents en FALC.

OBJECTIFS

- | Cerner les difficultés des personnes en situation de handicap en matière d'accès à l'information écrite et orale
- | Créer et traduire des documents écrits en appliquant les règles du « Facile à lire et à comprendre » (FALC)

- | Impliquer les personnes en situation de handicap dans l'élaboration des documents écrits FALC
- | Appliquer la méthodologie d'évaluation et de validation existante

CONTENU

- | Rappel des textes de référence en matière d'accessibilité
- | Les difficultés des personnes vivant des situations de handicap face à l'information écrite et orale
- | Application des règles européennes pour une information écrite en facile à lire et à comprendre
- | L'implication des personnes en situation de handicap

- | Présentation de pictothèques et des règles d'utilisation des images (droits d'auteurs)
- | Traduction en FALC de supports de communication (affiche, flyer, présentation powerpoint, utilisation de vidéos, réseaux sociaux, questionnaire, ...)

* Tarifs pour les professionnels.
Personnes concernées : gratuit
(il est indispensable de venir en binôme professionnel / personne concernée)

PRÉREQUIS

- Pouvoir se concentrer sur une journée complète (des pauses sont prévues) et pouvoir donner son avis

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et techniques
- Travaux de groupe / Jeu pédagogique
- Ateliers d'écritures avec des supports concrets apportés par les apprenants
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels qui exercent dans le secteur du handicap-aidants
- Personnes vivant des situations de handicap dans l'accès aux informations
- Il est conseillé de venir en binôme : professionnel ou aidant ET personnes concernées par le FALC

INFOS



Isabelle DE GROOT
François RICHARD



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAL : 770€*
Adhérent Volontaire au CREAL : 600€*



Nous consulter

>>> Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC

Formation pour les professionnels, aidants et les personnes concernées

CONTEXTE

La Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées de l'ONU (CDPH) et la loi de février

2005 expliquent les droits des personnes handicapées :

- Je peux décider pour ma vie
- Je peux participer comme tout le monde à la société.

Pour décider et participer, il faut avoir des informations.

Il faut pouvoir comprendre ces informations.

Depuis 2009, il existe des règles pour créer des documents Facile à Lire et A Comprendre. Cela s'appelle le FALC.

Pour réaliser de l'information en FALC, les professionnels ou les aidants et les personnes doivent être formés ensemble.

ÇA SERT A QUOI ?

Cette formation sert à apprendre à :

- Simplifier les explications
- Mieux comprendre ce qui est dit ou ce qui est écrit
- Choisir des images qui aident à comprendre
- Comprendre le rôle de chacun

ON VA PARLER DE QUOI ?

- On va parler de ce que dit la loi
- On va expliquer ce qu'est le FALC
- On va découvrir les règles du FALC
- On va s'entraîner à pratiquer le FALC

POUR QUI ?

- Des professionnels ou des aidants
- Des personnes qui ont du mal avec la lecture, l'écriture et à comprendre les informations.

Par exemple des personnes accompagnées par des IME, ESAT, Foyer de vie, FAM, SAMSAH, SAVS

>>> Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC

Formation pour les professionnels, aidants et les personnes concernées

PRE-REQUIS

- Pouvoir se concentrer sur une journée complète (des pauses sont prévues dans la journée).
- Pouvoir donner son avis.

C'est conseillé de venir à deux :

- des professionnels ou des aidants ET
- des personnes accompagnées.

CELA SE PASSE COMMENT ?

- On va jouer à trouver les règles
- On va trouver des solutions ensemble
- On va s'entraîner à écrire en FALC
- On va s'entraîner à parler en FALC
- On va s'entraîner à faire des vidéos en FALC

Un diplôme est donné :

« Je sais valider de l'information en FALC »

QUI FAIT LA FORMATION ?



Isabelle de GROOT

Mon métier est de créer des documents en Facile à Lire et A Comprendre.

Je suis aussi formatrice.



François RICHARD

Je suis travailleur esat

Je réalise des documents en FALC

J'anime la formation FALC depuis 2 ans. Je suis délégué local de Nous Aussi 22

>>> Favoriser la participation des représentants élus au CVS : le rôle, les missions et les outils des représentants du CVS

La loi du 2 janvier 2002 a permis de systématiser la participation des personnes au fonctionnement des établissements et services au travers des Conseils de la Vie Sociale (CVS). Le nouveau décret du 25 avril 2022 conforte la participation des personnes en modifiant la composition du CVS et en élargissant les compétences du CVS. Ce décret est applicable à partir du 1er janvier 2023. Ces espaces démocratiques doivent permettre la participation des personnes accompagnées. Au-delà de la mise en place de cet espace règlementaire, une réflexion doit être conduite sur les conditions qualitatives qui favorisent la participation des personnes accompagnées. Chaque acteur du CVS doit réfléchir à son rôle, ses missions, son positionnement mais ensemble ils doivent construire les conditions qui permettent la participation de chacun et notamment des représentants des personnes accompagnées.

Cette formation s'adresse aux représentants des personnes accompagnées qui souhaitent réfléchir, comprendre leur rôle au CVS, mais également développer leur pouvoir d'agir. La formation s'adresse également aux autres représentants du CVS qui souhaitent co-construire les conditions favorisant la participation des personnes avec et pour les personnes accompagnées.

OBJECTIFS

- | Reconnaître les droits des personnes "ayant une vulnérabilité" et reconnaître leur autodétermination
- | Décrire le but et le fonctionnement d'un conseil de la vie sociale (CVS)
- | M'impliquer dans mon rôle CVS et reconnaître le rôle de chacun des acteurs
- | Développer des outils pour améliorer les conditions de la participation

CONTENU

- | Le droit à la participation des personnes accompagnées (Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, la loi du 11 février 2005 et le décret du 25 avril 2022 sur les CVS)
- | Les composantes de la participation
- | Les différents acteurs du CVS : rôle, missions et postures
- | Un focus sur la fonction de représentation
- | Les conditions et outils pour favoriser la participation des élus au CVS
- | Les différentes étapes du CVS, les enjeux et les outils :
 - > Information sur le rôle du CVS
 - > La consultation
 - > La réunion de CVS
 - > La diffusion des décisions émises

* Tarifs pour les professionnel.
Personnes concernées : gratuit

Il est indispensable de venir en binôme constitué d'un représentant des personnes accompagnées.

PRÉREQUIS

- Pouvoir se concentrer sur une journée. Des pauses sont prévues régulièrement.
- Pouvoir donner son avis en parlant, en pointant ou en montrant.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques, Travaux de groupe, Jeux pédagogiques, Mises en situations et jeux de rôles
- Cette formation repose sur une diversité de modalités pédagogiques afin de la rendre participative et interactive.
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Représentants de la direction au CVS, professionnels de soutien, représentants des familles, représentants des personnes accompagnées au CVS.

INFOS



Rennes : Isabelle DE GROOT
Mélanie KASSEGNE
Orvault : Emmanuel FOY - Valérie GUENOT



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAL : 770€*
Adhérent Volontaire au CREAL : 600€*



Nous consulter

>>> Favoriser la participation des représentants élus au CVS : le rôle, les missions et les outils des représentants du CVS

CONTEXTE

La loi du 2 janvier 2002 dit comment les établissements fonctionnent.

Cette loi dit que :

- J'ai le droit au respect
- J'ai le droit de donner mon avis
- Les personnes accompagnées peuvent donner leur avis sur le fonctionnement des établissements.

Cela s'appelle le conseil de la vie sociale (CVS).

Les représentants élus vont aux réunions de CVS

Les représentants élus représentent les autres personnes.

Pour représenter les autres, il faut apprendre.

Tous les membres du CVS doivent apprendre ensemble.

ÇA SERT A QUOI ?

Cette formation sert à apprendre aux représentants :

- Leurs droits
- Le fonctionnement du CVS
- Le rôle de l'élu
- A construire des outils
- A mieux travailler ensemble

ON VA PARLER DE QUOI ?

- On va parler de ce que dit la loi
- On va expliquer le rôle de chacun
- On va apprendre les différentes étapes du CVS
- On va découvrir des outils
- On va s'entraîner à prendre la parole et à représenter les autres

POUR QUI ?

Cette formation s'adresse aux différents représentants du CVS.

- Il peut y avoir le représentant de la direction, un représentant de l'organisme gestionnaire, d'autres représentants des personnes accompagnées.
- On peut venir avec un professionnel de soutien.

>>> Favoriser la participation des représentants élus au CVS : le rôle, les missions et les outils des représentants du CVS

PRE-REQUIS

- Etre représentant des personnes accompagnées au CVS
- Pouvoir se concentrer sur une journée complète (des pauses sont prévues dans la journée).
- Pouvoir donner son avis.

C'est conseillé de venir à deux :

- Je viens avec un professionnel (direction, professionnel de soutien)

CELA SE PASSE COMMENT ?

- On va jouer à trouver les règles du fonctionnement du CVS
- On va trouver des solutions ensemble
- On va réfléchir ensemble à notre rôle
- On va s'entraîner à utiliser des outils
- On va jouer à trouver les missions des représentants

QUI FAIT LA FORMATION ?



Isabelle de GROOT

Mon métier est de créer des documents en Facile à Lire et A Comprendre.

Je suis aussi formatrice.



Mélanie KASSEGNE

Mon métier est de former les professionnels qui vous accompagnent

>>> Savoir expérientiel, expertise d'usager et pair-aidance

L'axe 3 d'une Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) "L'accompagnement et le soutien par les pairs" invite l'ensemble des acteurs concernés par le secteur médico-social à transformer leur pratiques et regards sur les personnes en situation de handicap : les professionnels, les institutions, les aidants, les personnes elles-mêmes.

Cette formation vous propose une introduction aux concepts clefs introduits par la RAPT : savoir-expérientiel, expertise d'usage, pair-aidance, patient-expert, ainsi qu'une mise en perspective avec l'évolution du secteur médico-social tourné vers d'une transformation de l'offre inclusive.

OBJECTIFS

- Distinguer les concepts clefs de la Réponse accompagnée pour Tous : savoir expérientiel, expertise d'usage, pair-aidance
- Analyser ses propres pratiques et représentations au regard des enjeux posés par le sujet
- Expliquer l'émergence de la pair-aidance dans le contexte de l'évolution plus général du système de santé : droit des usagers, démocratie sanitaire, patient-expert, éducation thérapeutique des patients, convention internationale des droits des personnes handicapées

CONTENU

- Cadre législatif relatif aux droits des personnes en situation de handicap et droits des patients (loi 2002, convention internationale de 2006, RAPT, loi 2016)
- Définition des concepts clefs sur des bases théoriques et pratiques (témoignages, études de cas)
- Présentation du Processus de Production du Handicap (PPH)
- Etudes de cas sur les enjeux de la pair-aidance au regard des parties prenantes : pour les personnes elles-mêmes, les professionnels, les institutions, les aidants familiaux
- Débats et échanges visant une approche réflexive

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Cas pratiques / Retours d'expérience
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnes en situation de handicap, Aidants familiaux, Professionnels (Etablissements, services, MDPH), Représentants des usagers

INFOS



Emmanuel FOY



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA1 Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREA1 : 280€
Adhérent Volontaire au CREA1 : 220€



Nous consulter

A group of diverse people are seated in a circle in a meeting room. A hand from the left side of the frame points towards the group. The background is a brick wall and a window. The scene is overlaid with a semi-transparent orange band.

LE PILOTAGE ET LA QUALITÉ

SOMMAIRE



LE PILOTAGE ET LA QUALITÉ

Tous secteurs confondus

- F31** Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux page **62**
- F32** Méthodologie de mise en œuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social..... page **63**
- F33** Mettre en place une démarche de qualité de vie au travail dans une structure sociale ou médico-sociale page **64**
- F34** Mettre en place un Comité de pilotage de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail page **65**
- F35** Manager le travail en période de transformation page **66**
- F36** Promouvoir la bientraitance et prévenir la maltraitance dans les ESSMS page **67**
- F37** D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière :
savoir analyser un bilan et un compte de résultat page **68**
- F38** D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière :
renseigner, comprendre et analyser son EPRD page **69**
- F39** D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière :
renseigner, comprendre et analyser son ERRD page **70**
- F40** Comprendre, analyser et exploiter les indicateurs dans une perspective de contractualisation page **71**
- F41** Repenser sa communication page **72**
- F42** Responsabilités respectives des établissements, services et professionnels page **73**

Secteur des EHPAD

- F43** Les nouveaux droits des personnes âgées accueillies en EHPAD page **74**
- F44** La place des proches dans les EHPADs et la gestion des réclamations page **75**

>>> Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux

La prise en charge médicamenteuse des personnes accueillies dans les établissements médico-sociaux est un enjeu incontournable de santé publique. Afin d'éviter tout risque de iatrogénie, il est nécessaire de s'assurer que toutes les étapes du circuit du médicament sont bien respectées et que la répartition des tâches, rôles et missions de chacun, de la dispensation à l'administration du médicament sont bien respectées.

OBJECTIFS

- | Etablir le circuit du médicament au sein de son établissement
- | Respecter les obligations des établissements en matière de médicament
- | Stabiliser les rôles, missions et responsabilités de tous les acteurs du circuit du médicament au sein de son établissement
- | Identifier et établir les différentes modalités d'approvisionnement de l'utilisateur

CONTENU

- | Le cadre légal et réglementaire du circuit du médicament
- | Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux : dispensation, distribution et administration : qui peut faire quoi ?
- | Les responsabilités et les risques

PRÉREQUIS

- Intervenir sur tout ou partie du circuit du médicament, ou avoir en charge son organisation et sa sécurisation

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et pratiques, supports PPT, documentation technique, bibliographie de référence
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs Généraux, directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, responsables juridiques, cadres de santé, infirmiers

INFOS



Elodie JEAN



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA1 Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



en inter Non Adhérent au CREA1 : 280€
Adhérent Volontaire au CREA1 : 220€



en intra Nous consulter

>>> Méthodologie de mise en oeuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social

Les équipes, les familles et les personnes accompagnées peuvent être confrontées à des situations complexes, des questionnements difficiles ou des sujets sensibles qui interrogent ou divisent. Aucune solution ne semble alors bonne ou mauvaise et aucune procédure ne peut être appliquée. La réflexion éthique est une nouvelle opportunité de confronter différents points de vue, d'apporter des éclairages juridiques, sociaux, philosophiques pour soutenir les pratiques.

OBJECTIFS

- | Appréhender les différentes définitions et approches de l'éthique
- | Maîtriser la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM/ HAS en matière de réflexion éthique
- | Mesurer les atouts et les limites des différents modèles de mise en oeuvre d'un espace de réflexion éthique dans un établissement médico-social
- | Mobiliser les outils de communication des travaux de réflexion éthique

CONTENU

- | Les principes fondamentaux de la réflexion éthique
- | Les recommandations de bonnes pratiques en vigueur
- | La mise en oeuvre d'une instance de réflexion éthique
- | Les modalités pratiques de fonctionnement d'un comité éthique : exemples, atouts et limites de différents modèles envisageables
- | Quelques exemples de thématiques à traiter
- | Le travail de réflexion et d'élaboration des écrits
- | Les modalités de communication à favoriser

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Illustrations pratiques
- Retours d'expérience
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels concernés par la création, l'animation ou la participation à une instance de réflexion éthique

INFOS



Hubert STEPHAN



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA1 Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



en inter

Non Adhérent au CREA1 : 280€
Adhérent Volontaire au CREA1 : 220€



en intra

Nous consulter

>>> Mettre en place une démarche de qualité de vie au travail dans une structure sociale ou médico-sociale

Le secteur social et médico-social est engagé dans des transformations structurantes traduisant notamment une évolution de la demande sociale sur la place des personnes en situation de vulnérabilité et les nécessaires ajustements d'offre de services. Ces bouleversements engagent autant la responsabilité des organismes gestionnaires que celle des professionnels chargés d'accompagner les personnes. Dans ce contexte, engager une démarche de qualité de vie au travail (QVT) apparaît un levier d'action de l'encadrement pour prévenir les risques psychosociaux et par répercussion améliorer la qualité du service rendu aux personnes accompagnées.

OBJECTIFS

- | Comprendre les repères et les enjeux de la QVT
- | Savoir identifier les facteurs de risques et d'opportunités pour améliorer la qualité de vie au travail
- | Prévenir les risques professionnels et améliorer la performance des établissements
- | Diffuser une culture de la qualité de vie au travail au travers d'outils managériaux (l'entretien professionnel, les espaces de discussion sur le travail, ...) et de suivi des conditions de travail (bilan social, Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, ...)

CONTENU

- | Définition et repères réglementaires : évolution, registres d'action et enjeux
- | Diagnostic de la qualité de vie au travail : outils et méthodes d'analyse
- | Conditions et modalités d'engagement d'une démarche QVT
- | Pérennisation de la démarche

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Retours d'expérience à partir des contextes professionnels des participants
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation

PUBLIC CONCERNÉ

- Directions, responsables d'encadrement, représentants du personnel

INFOS



Marion BRANCOURT



2 jours non consécutifs / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



en inter

Non Adhérent au CREAL : 560€
Adhérent Volontaire au CREAL : 440€



en intra

Nous consulter

>>> Mettre en place un Comité de pilotage de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail

Le lien entre qualité de vie des personnes concernées et qualité de vie et des conditions de travail des professionnels qui les accompagnent n'est plus à faire. Pour preuve, le référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS publié en 2022 accorde une attention renouvelée aux indicateurs de cette QVTC. Ainsi, les employeurs, dans une visée de performance et d'attractivité, ont intérêt à porter conjointement, vis-à-vis des personnes concernées comme des professionnels qui œuvrent à leur côté, le renforcement du pouvoir d'agir, de l'autodétermination en passant par la prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance. Cela passe par l'engagement d'une démarche de la QVTC qui s'appuie sur la mise en place d'un Comité de pilotage.

OBJECTIFS

- Connaître les fondamentaux d'une démarche QVTC
- S'approprier les étapes de mise en œuvre de la démarche au travers d'une instance de pilotage
- Structurer la gouvernance et l'organisation d'un comité de pilotage

CONTENU

- Les fondamentaux d'une démarche QVTC
- La construction et le périmètre du COPIL QVTC.
- La définition des missions et modalités de mise en œuvre et suivi de la démarche QVTC
- La diffusion de la démarche au-delà du COPIL

PRÉREQUIS

- Avoir assisté à la formation "S'engager dans une démarche QVTC"
- Être engagé dans la mise en œuvre d'une démarche QVTC

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et pratiques, supports PPT, documentation technique, bibliographie de référence
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout professionnel souhaitant intégrer un comité de pilotage QVTC : Directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, Représentants du Personnel

INFOS



Marion BRANCOURT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAL : 280€
Adhérent Volontaire au CREAL : 220€



Nous consulter

>>> Manager le travail en période de transformation

Les politiques publiques relatives au secteur social et médico-social engagent des évolutions importantes pour les structures qui en composent le paysage. La circulaire du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux insiste sur l'individualisation du parcours des personnes concernées et invite à davantage d'inclusion. Cette visée s'appuie notamment par une évolution de l'offre médico-social graduée, diversifiée et modulaire ; une coopération renforcée entre les acteurs et la prévention ou gestion des ruptures de parcours. Cet environnement en mouvement vient percuter fortement les pratiques professionnelles au contact des personnes concernées mais également la façon de manager le travail. Par ailleurs, la pandémie du COVID 19 a également fait bouger les pratiques professionnelles en invitant à de nouvelles modalités de travail. Ce double contexte nécessite de revoir la façon dont s'exerce le management.

OBJECTIFS

- | Établir les liens entre transformation du secteur et impacts sur les pratiques professionnelles
- | Mesurer l'importance du rôle de manager dans la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)
- | S'approprier des modalités de management favorables à la performance des professionnels et des organisations
- | Se familiariser avec des outils

CONTENU

- | Le cadre des transformations à l'œuvre dans le secteur et ses impacts sur les pratiques professionnelles
- | Le management comme vecteur central de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)
- | Les références en termes de management en réponse aux enjeux de transformations
- | La présentation d'outils à destination du manager

PRÉREQUIS

- Être en posture de management

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et pratiques, supports PPT, documentation technique, bibliographie de référence
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, Responsables de service

INFOS



Marion BRANCOURT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA1 Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



en inter

Non Adhérent au CREA1 : 280€
Adhérent Volontaire au CREA1 : 220€



en intra

Nous consulter

>>> Promouvoir la bientraitance et prévenir la maltraitance dans les ESSMS

La bientraitance est une démarche globale d'accompagnement et d'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect de leurs droits et libertés, leur écoute et la prise en compte de leurs besoins, tout en prévenant la maltraitance. La bientraitance se manifeste à la fois dans les actes professionnels quotidiens, et dans les orientations institutionnelles définies notamment dans le projet d'établissement. La promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance se renforcent : le cadre réglementaire s'étoffe, les obligations dans lesquelles s'inscrivent les ESSMS se renforce (notamment autour de l'amélioration continue de la qualité) et la commande sociale s'affirme au travers de divers rapports, qui mettent en évidence l'enjeu de partager ses pratiques pour développer une culture commune de promotion de la bientraitance et de prévention de la maltraitance. Cette formation invite les professionnels à interroger et penser/re-penser leurs pratiques pour construire un cadre d'action favorable à la qualité de vie des personnes concernées.

OBJECTIFS

- Actualiser le cadre réglementaire relatif à la maltraitance
- Partager des éléments de culture de la bientraitance entre professionnels
- Susciter une dynamique de réflexion sur la bientraitance en lien avec les pratiques professionnelles
- Travailler la posture d'accompagnement pour développer une culture de la bientraitance

CONTENU

- Le cadre réglementaire relatif à la maltraitance
- Les représentations des professionnels quant à la relation d'accompagnement (à partir d'un questionnaire en amont à destination des participants)
- L'asymétrie relationnelle dans la relation d'aide
- La qualité de vie des personnes accompagnées (dont le droit des personnes vulnérables) comme levier favorable à la bientraitance et à la qualité des prestations
- Les évolutions actuelles en lien avec la question de la bientraitance : inclusion, autodétermination, empowerment, accessibilité

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et pratiques, supports PPT, documentation technique, bibliographie de référence
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout public

INFOS



Rennes : Marion BRANCOURT
Orvault : Arièle LAMBERT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA1 Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREA1 : 280€
Adhérent Volontaire au CREA1 : 220€



Nous consulter

>>> D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière > savoir analyser un bilan et un compte de résultat

La réforme de la tarification et l'arrivée des EPRD/ERRD constitue une nouvelle approche budgétaire pour les gestionnaires, depuis une logique budgétaire vers une véritable analyse financière de la situation de l'établissement. Cette (r)évolution exige de nouvelles compétences. En premier lieu : savoir lire et comprendre les éléments financiers du compte de résultat et du bilan de votre établissement. Cette formation de deux jours vous permettra de maîtriser les fondamentaux de l'analyse financière, appliquée au secteur médico-social.

OBJECTIFS

- | Lire et analyser un bilan
- | Lire et analyser un compte de résultat
- | Mobiliser les principaux indicateurs financiers
- | Elaborer et argumenter l'analyse financière d'un établissement médico-social

CONTENU

Journée 1 : comment lire un bilan comptable ?

- | Les mécanismes de l'analyse financière, ou aller chercher l'information pertinente ?
- | La notion d'approche bilancielle, pourquoi analyser un bilan ?
- | L'actif immobilisé et l'actif circulant
- | Les fonds propres et l'actif circulant
- | Les notions de FRI, FRE, FRNG, BFR et TN
- | Les ratios financiers d'équilibre et de rentabilité
- | Cas pratique et illustrations sur plusieurs exemples de bilans comptables

Journée 2 : comment lire un compte de résultat ?

- | Les mécanismes de l'analyse financière, ou aller chercher l'information pertinente ?
- | La notion d'exploitation, pourquoi analyser un compte de résultat ?
- | Quelles sont les recettes d'exploitation à analyser en priorité ?
- | Quelles sont les charges d'exploitation à analyser en priorité ?
- | Comment interpréter la marge d'exploitation, la valeur ajoutée, l'EBE et le résultat d'exploitation ?
- | Cas pratique et illustrations sur des exemples de comptes de résultat
- | Le lien avec le bilan comptable, pourquoi l'un ne va pas sans l'autre ?

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques, cas pratiques
- Retours d'expérience
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels ayant à renseigner et analyser l'EPRD et l'ERRD

INFOS



Maxime TROUVE



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



en inter

Non Adhérent au CREAL : 560€
Adhérent Volontaire au CREAL : 440€



en intra

Nous consulter

>>> D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière > renseigner, comprendre et analyser son EPRD

Outre la nouvelle présentation du cadre normalisé, l'Etat de Prévision des Recettes et des Dépenses (EPRD) constitue une évolution en matière d'élaboration et d'analyse des prévisions budgétaires. Véritable feuille de route de l'établissement, l'EPRD doit valoriser les choix du gestionnaire au regard des ressources qui lui ont été allouées et estimer les modalités de répartition de ses dépenses. L'élaboration d'un EPRD constitue donc un exercice de style, permettant d'appliquer concrètement les principes de la tarification à la ressource.

OBJECTIFS

- | Comprendre la logique de la tarification à la ressource
- | Adopter le nouveau calendrier des obligations budgétaires
- | Lire les notifications de ressources préalables à l'élaboration de l'EPRD
- | Renseigner les tableaux et annexes constituant l'EPRD
- | Rédiger son rapport financier
- | Connaître la procédure d'approbation d'un EPRD

CONTENU

- | Les principes généraux de l'EPRD : établissements concernés, calendrier, références réglementaires
- | Les modalités d'élaboration et d'analyse de l'EPRD
 - > Le cadre normalisé de l'EPRD
 - > Les informations à trouver et à analyser dans les tableaux et annexes de l'EPRD
 - > Les critères d'approbation ou de refus de l'EPRD
 - > Le calcul et l'analyse des ratios financiers dans le cadre de l'EPRD (CAF, FRNG, FRI, FRE, BRF)
 - > Cas pratique et illustrations
- | Les annexes de l'EPRD : activité, effectifs et rapport financier
 - > L'élaboration et l'analyse des annexes concernant l'activité et les effectifs
 - > Les obligations et l'analyse du rapport financier
 - > Les éléments obligatoires à retrouver dans l'EPRD
 - > Cas pratique et illustration
- | Le dépôt de l'EPRD sur la plateforme de la CNSA

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques, cas pratiques
- Retours d'expérience
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels ayant à renseigner et analyser l'EPRD et l'ERRD

INFOS



Maxime TROUVE



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA1 Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



en inter

Non Adhérent au CREA1 : 280€
Adhérent Volontaire au CREA1 : 220€



en intra

Nous consulter

>>> D'une logique de gestion budgétaire à une logique de gestion financière > renseigner, comprendre et analyser son ERRD

Remplaçant le compte administratif, l'Etat de Réalisation des Recettes et des Dépenses (ERRD) vient concrétiser les nouvelles compétences attendues chez les gestionnaires.

Il s'agit en effet de constater le résultat réalisé au cours de l'exercice mais aussi, et c'est nouveau, d'argumenter les arbitrages réalisés en matière d'utilisation et d'optimisation des ressources.

L'argumentation de l'affectation du résultat doit également être réalisée au regard de l'analyse financière que le gestionnaire doit être en mesure de porter sur son établissement pour les 5 années suivantes. Les enjeux sont donc nombreux autour de cet ERRD !

OBJECTIFS

- | Comprendre la logique de la tarification à la ressource
- | S'approprier le nouveau calendrier des obligations budgétaires
- | Renseigner les tableaux et annexes constituant l'ERRD
- | Rédiger le rapport financier de l'ERRD
- | Calculer et analyser des ratios financiers (CAF, FR, BFR, Trésorerie)
- | Optimiser la présentation de l'ERRD et de son résultat

CONTENU

- | Les principes généraux de l'ERRD : établissements concernés, calendrier, références réglementaires
- | Comment renseigner son ERRD ?
 - > Où trouver les informations financières et comment les intégrer dans les différentes annexes de l'ERRD ?
 - > Comment contrôler l'ERRD
 - > Cas pratique et illustration : simulation de l'ERRD sur une maquette officielle
- | Comment analyser l'ERRD ?
 - > Qu'est-ce que le compte de résultat réalisé ?
 - > Comment interpréter un tableau de la CAF, un tableau de financement, un bilan et les ratios financiers, un plan pluriannuel d'investissement ?
 - > Les éléments du rapport financier
- | L'affectation des résultats
 - > L'affectation des résultats excédentaires
 - > L'affectation des résultats déficitaires
 - > La fongibilité des résultats
- | Le dépôt de l'ERRD sur la plateforme de la CNSA

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques, cas pratiques
- Retours d'expérience
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels ayant à renseigner et analyser l'EPRD et l'ERRD

INFOS



Maxime TROUVE



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREA I : 280€
Adhérent Volontaire au CREA I : 220€



Nous consulter

>>> Comprendre, analyser et exploiter les indicateurs dans une perspective de contractualisation

Chaque année, les établissements sociaux et médico-sociaux doivent renseigner les tableaux de bord de la performance de l'ANAP, devenus obligatoires. Le suivi des programmes d'amélioration de la qualité impose lui aussi de mesurer des indicateurs de progrès.

Enfin, les fiches « objectifs » négociées dans le cadre des CPOM se voient également dotées d'indicateurs de suivi qui serviront de base au dialogue de gestion. Indispensables outils de pilotage et d'analyse, ces indicateurs doivent donc être sélectionnés et construits avec soin.

OBJECTIFS

- | Identifier l'intérêt des indicateurs
- | Mobiliser les indicateurs de l'ANAP et les autres principaux indicateurs du secteur médico-social
- | Elaborer une fiche objectif d'un CPOM
- | Construire et utiliser un indicateur

CONTENU

- | La performance dans le secteur médico-social : contexte et enjeux
- | La construction d'un indicateur et le choix d'une cible : éléments théoriques
- | Les indicateurs existants dans le secteur médico-social : décryptage et pertinence
- | Cas pratique : construire une "fiche-objectif" et choisir des indicateurs dans le cadre de la préparation de votre CPOM

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Mise en perspective et retours d'expériences
- Apports théoriques
- Cas pratiques à partir des principales thématiques des CPOM et des éléments apportés par les participants. Echanges à partir des pratiques
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Remise de documentation
- Etude de différents modèles de "fiche objectif"

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels ayant à mettre en place et/ou renseigner des indicateurs, notamment dans le cadre de l'élaboration et du suivi du CPOM

INFOS



Katy GIRAUD



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAL : 280€
Adhérent Volontaire au CREAL : 220€



Nous consulter

>>> Repenser sa communication

Le monde contemporain nécessite d'avoir, sinon une maîtrise, au moins une bonne connaissance des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. A l'ère des appels à projets, appels à candidatures, et du développement du travail en réseau, les professionnels des ESMS se doivent de communiquer à l'interne et à l'externe, de manière singulière et moderne, sur ce qu'ils produisent, inventent et développent.

Communiquer c'est aussi se donner plus de chance de capter des financements contributifs nécessaires au développement de nouvelles réponses. Aussi, il est important d'ajuster stratégiquement et économiquement sa communication à l'attention des bénéficiaires, des familles, des professionnels et partenaires, ainsi qu'aux médias actuels, relais incontournables avec le grand public.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux d'une communication moderne adaptée aux spécificités du secteur médico-social
- Elaborer un plan de communication interne et externe congruent
- Distinguer les éléments facilitateurs pour le Dirigeant et les Cadres de direction

CONTENU

- Les principes de la communication
- Schéma de la communication / Niveaux de communication / Le ciblage / Le style
- La stratégie de communication : définition en 7 étapes
- Le mix de communication : Enjeux majeurs / se saisir des composants et nouveaux outils de communication
- Impact du numérique sur les transmissions d'informations, la formation et les collaborations
- Manager ses interactions professionnelles, la communication hiérarchique
- Penser marketing / Communication d'inspiration journalistique / Ecouter, Informer, Composer / L'écrit dans les établissements médico-sociaux
- Les réseaux sociaux, l'image et la notoriété
- La communication de crise, les règles d'or
- Utilisation inadéquate de la communication et les leviers facilitateurs

PRÉREQUIS

- Connaissance sommaire des outils bureautiques de type Office 365
- Expérience de base en matière de communications institutionnelles
- Sensibilité aux questions managériales

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Approches expérientielles et théoriques / Mises en situation
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Cadres de Direction et Chargé(e)s de communication

INFOS



Claude BASSET



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAL : 280€
Adhérent Volontaire au CREAL : 220€



Nous consulter

>>> Responsabilités respectives des établissements, services et professionnels

Les professionnels des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux s'interrogent de plus en plus sur les responsabilités du fait de l'accompagnement ou de la prise en charge des patients ou usagers, dans un contexte de défiance et de judiciarisation. Cette formation se propose de clarifier les différents mécanismes de responsabilité, avant d'échanger sur les outils de gestion et de prévention du risque contentieux.

OBJECTIFS

- | Identifier les différents mécanismes de responsabilité
- | Valider ou améliorer les procédures et modes opératoires définis en interne
- | Connaître l'importance des écrits professionnels, aux droits des usagers / patients, aux obligations des professionnels et établissements ou services, et aux responsabilités associées

CONTENU

- | Les mécanismes de responsabilités respectives de l'établissement personne morale, des dirigeants d'association et des professionnels (civile et administrative, pénale)
- | Quels outils de prévention ?
- | Actions en responsabilité et notions annexes (réclamations, demandes d'information ...) : quelle gestion opérationnelle de ces différentes situations ? Quels outils et processus ?

PRÉREQUIS

- Exercer en établissement ou service sanitaire, social ou médico-social

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et jurisprudentiels / Mise en perspective et retours d'expériences / Echanges à partir des pratiques
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Administrateurs, Directeurs, Cadres intermédiaires et tous Professionnels en lien avec les patients / usagers

INFOS



Elodie JEAN



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA1 Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREA1 : 280€
Adhérent Volontaire au CREA1 : 220€



Nous consulter

>>> Les nouveaux droits des personnes âgées accueillies en EHPAD

Personne de confiance, encadrement de la liberté d'aller et venir, recherche du consentement, renforcement des droits du consommateur, partage d'informations en santé...

Les lois d'adaptation de la société au vieillissement, de modernisation de notre système de santé et sur la consommation ont renforcé les droits de la personne âgée, tout particulièrement dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

Ces évolutions récentes nécessitent de repenser les procédures d'admission des personnes âgées et de modifier les documents contractuels en EHPAD.

OBJECTIFS

Mobiliser les nouveaux droits de la personne âgée
Adapter les procédures d'admission en EHPAD à la nouvelle réglementation

Mettre en conformité le règlement de fonctionnement et les contrats de séjour des EHPAD à ces nouveaux droits

CONTENU

Connaître les nouveaux droits issus de la loi d'adaptation de la société au vieillissement : la personne de confiance, les modalités de rupture du contrat de séjour, l'annexe au contrat de séjour relative à la liberté d'aller et venir, le signalement des actes indésirables...

Connaître les nouveaux droits issus de la loi de modernisation de notre système de santé : le partage d'information, l'action de groupe en santé

Connaître les nouveaux droits issus de la loi sur la consommation : le médiateur à la consommation, l'action de groupe, l'état des lieux d'entrée et de sortie

Faire évoluer la procédure d'admission des personnes âgées pour respecter le corpus réglementaire

Les nouvelles clauses à intégrer au contrat de séjour et les modifications à apporter au règlement de fonctionnement

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Echanges à partir des pratiques
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs d'établissements, cadres de santé et médico-sociaux, personnels administratifs d'EHPAD

INFOS



Arièle LAMBERT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREAL : 280€
Adhérent Volontaire au CREAL : 220€



Nous consulter

>>> La place des proches dans les EHPAD et la gestion des réclamations

Les professionnels s'interrogent parfois sur la place, et les droits et obligations respectives du résident, de sa personne de confiance, de sa famille, ou des mandataires à la protection juridique des majeurs ou habilités familiaux : qui informer ? qui décide ? qui est l'interlocuteur ? comment concilier participation des familles et des proches et droits à l'intimité et au secret du résident ?

Cette place des proches dans le projet d'accompagnement peut se traduire par des réclamations dont il convient de tenir compte pour améliorer la qualité d'accompagnement des résidents. Cependant, elle ne doit pas avoir pour conséquence d'interférer dans la bonne organisation de la structure.

OBJECTIFS

- Mobiliser les droits et les places respectives des différents interlocuteurs
- Associer les proches aidants aux décisions relatives à l'accompagnement des résidents dans le respect des droits de ces derniers
- Traiter les réclamations et les utiliser dans un processus d'amélioration continue de la qualité

CONTENU

- La place de la famille, des proches et des aidants dans l'organisation de la prise en charge du résident
- Les différentes mesures de protection juridique et leurs conséquences sur la place du mandataire familial
- Rôle et mission de la personne de confiance
- Responsabilités et rôles des professionnels : directeur, médecin, équipe soignante
- Enjeux et place de la gestion des plaintes et incidents dans le contexte réglementaire et des recommandations (HAS)
- La procédure de signalement des événements indésirables
- Les réclamations : un outil au service de l'amélioration continue de la qualité

PRÉREQUIS

- Etre en relation avec les usagers et leurs proches en établissement ou service sanitaire, social ou médico-social

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Echanges à partir des pratiques
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs Généraux, Directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, Responsables juridiques, Responsables qualité, Cadre de santé des EHPAD et tout professionnel en contact avec les résidents et les proches

INFOS



Elodie JEAN



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA1 Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Orvault : Forum Titi
7 rue Louis Blériot, 44700 Orvault



Non Adhérent au CREA1 : 280€
Adhérent Volontaire au CREA1 : 220€



Nous consulter



L'OFFRE DE FORMATIONS
EN INTRA-ÉTABLISSEMENTS



THEMATIQUES DE FORMATIONS DISPONIBLES EN INTRA

A titre d'exemple, le CREAI peut proposer des formations sur les thématiques suivantes :

ETAYAGE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- // Promouvoir la bientraitance
- // Construire des outils d'analyse des besoins des personnes accueillies ou accompagnées
- // Accompagner les personnes avec leurs spécificités : polyhandicap, TND, Handicap psychique, vieillissement, double vulnérabilité,..)
- // Soutenir et promouvoir l'autodétermination
- // Parcours coordonnés
- // S'approprier les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS

LES DROITS DES USAGERS

- // La relation et la place des familles et des aidants dans les projets
- // La fonction d'élu au Conseil de la Vie Sociale
- // Le partage d'informations - le secret professionnel
- // La convention internationale relative aux droits des personnes handicapées
- // Accessibilité universelle

EVALUATION QUALITÉ

- // Conduire la démarche d'amélioration continue avec l'outil ARSENE
- // Appréhender les risques dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux
- // Mener une réflexion éthique

PILOTAGE

- // Mener des projets de coopération, de mutualisation : enjeux et outils
- // Mettre en place les outils de la gouvernance
- // Piloter avec des indicateurs, préparer sa contractualisation

ÉVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

- // Protection de l'enfance, handicap, majeurs protégés, exclusion sociale

EVÉNEMENTS INSTITUTIONNELS

Forts de la diversité de nos équipes,
le CREAI Pays de la Loire et le CREAI Bretagne
organisent pour vous des Congrès, Séminaires, Journées d'étude...





**BAL n°59 - 8 avenue des Thébaudières - CP 30406
44804 SAINT-HERBLAIN CEDEX**

**Mail : info@creai-pdl.fr
Tél. 02-28-01-19-19**

www.creai-pdl.fr

**Numéro de formation professionnelle continue :
52 44 04226 44**

**Numéro SIRET : 788 354 454 00076
Code APE : 8899 B**



**2 B rue du Pâtis Tatelin
35700 RENNES**

**Mail : accueil@creai-bretagne.org
Tél. 02-99-38-04-14**

www.creai-bretagne.org

**Numéro de formation professionnelle continue :
53 35 01613 35**

**Numéro SIRET : 775 590 987 00134
Code APE : 8899 B**